

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.198

L'An deux Mille Treize, le 8 novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 30 octobre 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 30 octobre 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUVERGER, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD
Mme MONJOIN représentée par M. GUIARD
M. SERVIT représenté par M. QUENTIN

ETAIENT ABSENTES-EXCUSEES : Mme BARRAUD DUCHERON
Mme DESCHANP
Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 30

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'année 2012

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE :

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport, approuvé le 27 juin 2013 par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques de collecte et de traitement des déchets, ainsi que les indicateurs financiers exigés par le décret précité.

Indicateurs techniques pour l'année 2012 :

Déchets ménagers :

- Parc de bacs à couvercles verts : 58 800 (+ 7,01 % par rapport à 2011)
- Tonnage collecté : 29 860 tonnes (- 2,46 % par rapport à 2011)

Déchets recyclables :

- Parc de bacs à couvercles jaunes : 54 618
- Tonnage collecté : 5 781 tonnes (- 2,28 % par rapport à 2011)

Déchets verts (collectés en porte-à-porte) :

- Tonnage collecté : 3 990 tonnes (globalement équivalent à 2011)

Collecte du verre :

- Parc des colonnes à verre : 554, dont 155 installées à proximité des établissements d'hôtellerie de plein air
- Tonnage collecté : 4 298 tonnes (globalement équivalent à 2011)

Déchetteries :

- Elles sont au nombre de 7, dont une à Royan.
- Tonnage des déchets collectés en bennes : 30 388,59 tonnes (+ 19,96 % par rapport à 2011)
- Tonnage des déchets non collectés en bennes : 613,52 tonnes (- 13,2 % par rapport à 2011)

Déchets professionnels :

- Déchets assimilés aux ordures ménagères : au 31 décembre 2012, 1 140 conventions de redevance spéciale ont été signées (professionnels et administrations).
Tonnage de cartons bruns collecté : 373,18 tonnes
- 2 297,17 tonnes de déchets produits par les établissements de l'hôtellerie de plein air ont été collectés. (Collectes journalières entre le 15 juin et le 15 septembre)
- La déchetterie artisanale de Saint Sulpice de Royan, réservée aux professionnels et aux services techniques des communes, a collecté 7 931,20 tonnes de déchets (cartons, ferrailles, déchets verts, gravats, bois, verre, tout-venant et huiles végétales ou minérales usagées) en 2012, soit une hausse de 6,66 % par rapport à 2011.

Indicateurs financiers pour l'année 2012 :

- Investissement :

- . Dépenses : 1 660 268,06 € (réalisé + reste à réaliser)
- . Recettes : 1 000 666,89 €

- Fonctionnement :

. Dépenses : 16 760 792 €

. Recettes : 17 145 119 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les articles L.1411-13, L.2224-5, L.2313-1 et L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2012,
- Vu l'avis émis par la Commission "Environnement, Développement Durable et Estuaire",
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

- de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'année 2012.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 13 novembre 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD



RAPPORT ANNUEL

2012

sur le prix et la qualité
du service public d'élimination des déchets



Sommaire

ORGANISATION GENERALE.....	2
A. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE	2
B. COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE.....	2
ORGANISATION DE LA COLLECTE	3
A. LES DECHETS MENAGERS	3
1. La collecte des ordures ménagères	3
2. La collecte des déchets recyclables (emballages ménagers et journaux magazines).....	4
3. La collecte des déchets verts.....	5
4. La collecte du verre	6
5. La collecte des déchets des déchèteries	8
B. LES DECHETS DES PROFESSIONNELS	11
1. La collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères	11
2. La collecte des déchets produits par les établissements de l'hôtellerie de plein air.....	11
3. La collecte des déchets de la déchèterie artisanale.....	11
ORGANISATION DU TRAITEMENT.....	13
A. LES ORDURES MENAGERES	13
B. LES DECHETS RECYCLABLES	13
C. LES DECHETS VERTS.....	14
D. LE VERRE	14
E. LES DECHETS DES DECHETERIES	14
MARCHES ET CONVENTIONS.....	16
A. COLLECTE EN PORTE A PORTE	16
B. COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE	16
C. DECHETERIES	16
D. TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS.....	18
E. FOURNITURE.....	19
MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES.....	20
A. MOYENS HUMAINS.....	20
B. MOYENS TECHNIQUES.....	21
INDICATEURS FINANCIERS.....	22
A. COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - Budget annexe "DECHETS"	22
B. SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DU LITTORAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2012.....	23

ORGANISATION GENERALE

A. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) regroupe 31 communes représentant 74 385 habitants permanents au 31 décembre 2012 (Annexe 1 : Population de la CARA). La population touristique est évaluée à 400 000 habitants et peut atteindre, en pleine saison (15 juillet-15 août) près de 500 000 habitants.



B. COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE

La CARA est compétente en matière d'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés (collecte et traitement). Elle a délégué au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), créé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2004, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés après tri sélectif. Le mode de financement principal est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). L'organisation générale de la gestion des déchets, par flux de déchets, est présentée en annexe 2.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

A. LES DECHETS MENAGERS

La collecte est effectuée sur les 31 communes

en PORTE A PORTE pour :	par APPORT VOLONTAIRE pour :
Les ordures ménagères Les déchets recyclables Les déchets verts	Le verre Les déchets des déchèteries

1. La collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte sur les 31 communes composant la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, grâce à des bacs individuels ou collectifs normalisés à couvercle vert allant du 120 litres au 660 litres. Les règles de dotation mises en place prennent en compte à la fois le nombre de personnes composant le foyer et la fréquence de collecte de la commune concernée. La livraison des bacs est réalisée en régie. Les agents en charge des livraisons s'occupent également du remplacement des bacs cassés ou volés. Les bacs détériorés sont repris par le fournisseur et servent à la fabrication de nouveaux bacs.

Pour l'année 2012, l'état des bacs à couvercle vert est le suivant :

- 855 bacs ont été livrés, soit une diminution de 27.6 % par rapport à 2011 (bacs verts livrés en 2011 : 1 181). 95.56% des bacs livrés sont des bacs de 120 litres et 23% des livraisons ont eu lieu sur les mois de juillet et août.
- 237 bacs ont été volés, soit 13.5% de moins qu'en 2011 (bacs volés en 2011 : 274). 93.67% d'entre eux sont des 120 litres et 44% ont été volés pendant les mois de juillet, août et septembre.
- 502 bacs ont été cassés, soit 44.25% de plus qu'en 2011 (bacs cassés en 2011 : 348). 89.84% d'entre eux sont des 120 litres. On ne note pas plus de casses sur les mois d'été que sur le reste de l'année.

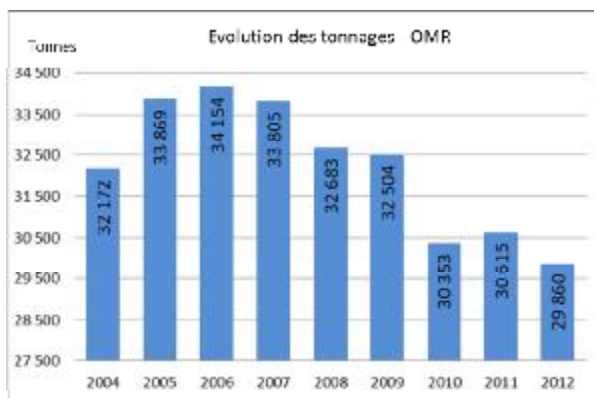
A la fin de l'année 2012, le parc de bacs à couvercle vert, destinés à la collecte des ordures ménagères, installé sur l'ensemble des 31 communes de la CARA atteint 58 800 bacs, soit une augmentation de 7.01% par rapport à l'année 2011 (parc de bacs verts en 2011 : 54 948 bacs). Le litrage total installé, tous modèles confondus, est de 8 342 310 litres (Annexe 3 : Indicateurs bacs à couvercle vert – ordures ménagères).

Une fois collectées, les ordures ménagères sont acheminées au centre de transfert, situé sur la commune de Médis et transférées au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), qui en assure la gestion et en a confié l'exploitation à un prestataire privé.

Le tonnage global d'ordures ménagères collectées en 2012 atteint 29 860 tonnes, soit une diminution de 755 tonnes par rapport à 2011 (-2.46%).

Les ordures ménagères collectées sont en constante diminution depuis l'année 2006 avec 4 294 tonnes en moins, soit une diminution de 12.57%.

Ce tonnage global comprend 63 tonnes collectées via trois conteneurs enterrés installés sur le port de Royan.



On note que 8 593 tonnes d'ordures ménagères, soit 29% du tonnage global de l'année, ont été collectées sur les mois de juillet et août (Annexe 4 : Tonnage mensuel ordures ménagères – 2012).

2. La collecte des déchets recyclables (emballages ménagers et journaux magazines)

La collecte sélective est effectuée dans les mêmes conditions que la collecte des ordures ménagères mais avec une fréquence de collecte différente. Les bacs individuels ou collectifs mis à disposition des usagers sont à couvercle jaune et vont du 120 litres au 660 litres, les bacs destinés à l'habitat vertical sont à couvercle jaune operculé et vont du 340 litres au 660 litres. Par dérogation et en fonction de la configuration des sites, des sacs jaunes translucides peuvent être donnés aux usagers à la place des conteneurs.

Pour l'année 2012, l'état des bacs à couvercle jaune est le suivant :

- 1 037 bacs ont été livrés, soit une augmentation de 11.98 % par rapport à 2011 (bacs livrés en 2011 : 926). 96.14% des bacs livrés sont des 120 litres. 22% ont été livrés sur les mois de juillet et août.
- 128 bacs ont été volés, soit 34.7% de plus qu'en 2011 (bacs jaunes volés en 2011 : 95). 96.09% d'entre eux sont toujours des 120 litres et 40 % ont été volés pendant les mois de juillet, août et septembre.
- 106 bacs ont été cassés, soit 32.5% de plus qu'en 2011 (bacs jaunes cassés en 2011 : 80). 93.40% d'entre eux sont des 120 litres. On ne note pas plus de casses sur les mois d'été que sur le reste de l'année.

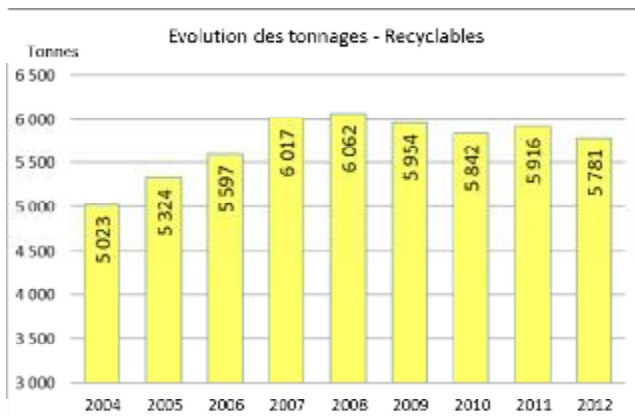
A la fin de l'année 2012, le parc de bacs à couvercle jaune, destinés à la collecte des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines, installé sur les 31 communes de la CARA atteint 54 618 bacs, soit une augmentation de 6.09% par rapport à l'année 2011 (parc de bacs jaunes en 2011 : 51 061 bacs). Le litrage total installé, tous modèles confondus, atteint 7 169 160 litres (Annexe 5 : Indicateurs bacs à couvercle jaune – ordures ménagères).

Une fois collectés, les déchets recyclables sont acheminés au quai de transfert de la collecte sélective situé sur la commune de Médis.

Le tonnage global des déchets recyclables collectés en 2012 atteint 5 781 tonnes, soit une diminution de 135 tonnes par rapport à 2011 (-2.28%).

Les déchets recyclables collectés sont en baisse depuis l'année 2008 avec 281 tonnes en moins, soit une diminution de 4.63%.

Sur les campings, 207.18 tonnes de déchets recyclables ont été collectés (rappel 2011 : 202,02 tonnes).



On note que 1 301 tonnes de déchets recyclables, soit 22.5% du tonnage global de l'année, ont été collectées sur les mois de juillet et août (Annexe 6 : Tonnage mensuel déchets recyclables - 2012).

3. La collecte des déchets verts

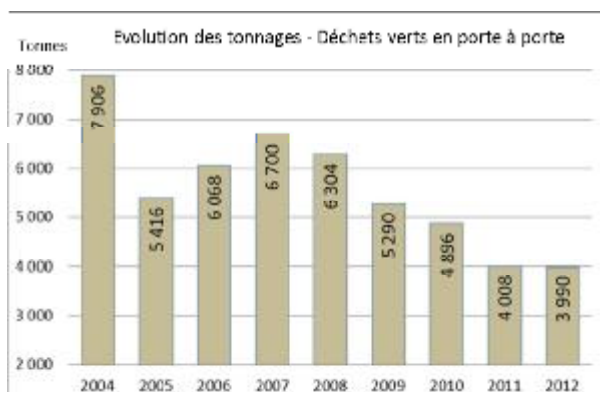
Pour 17 communes du territoire, les déchets verts sont collectés en porte à porte (Annexe 7 : Communes concernées par la collecte des déchets verts en porte à porte), avec une fréquence variant de tous les 15 jours à toutes les semaines selon la densité de population et les périodes de l'année. Les usagers ne bénéficiant pas de cette collecte en porte à porte déposent leurs déchets de jardin dans les déchèteries communautaires.

Créée en 2004, la plate-forme de broyage des déchets végétaux de Grézac, gérée par le Syndicat Intercommunale du Littoral (SIL), compétent en matière de traitement et de valorisation des déchets, réceptionne tous les déchets verts collectés en porte à porte.

Le tonnage global de déchets verts collectés en porte à porte en 2012 atteint 3 990 tonnes, soit un tonnage équivalent à 2011 (4 008 tonnes).

Ce tonnage est en constante baisse depuis 2007 avec 2 710 tonnes en moins, soit une baisse de 40,45%.

On note que 1 966 tonnes de déchets verts, soit 49% du tonnage global de l'année, ont été collectées en porte à porte sur les mois de mai à août.



(Annexe 8 : Tonnages mensuels déchets verts – 2012).

4. La collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire. Au 31 décembre 2012, 554 colonnes à verre sont installées sur l'ensemble du territoire dont 155 à proximité d'établissements d'hôtellerie de plein air.

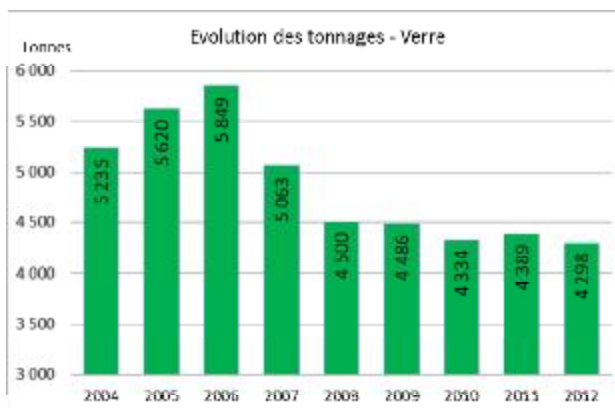
Les colonnes à verre, d'un volume de 3 ou 4m³, sont équipées d'un système de préhension de type Kinshöfer ou Rotator. Les fréquences de collecte, d'une à trois fois par semaine, prennent en compte les fluctuations saisonnières et s'adaptent en fonction du taux de remplissage des colonnes.

Certaines colonnes sont équipées du système SYREN de BH Environnement permettant de surveiller le niveau de remplissage de la colonne. Les colonnes installées à proximité des établissements de plein air ne sont pas équipées de ce système et sont alors collectées sur demande du camping.



Système SYREN

Le tonnage de verre collecté sur le territoire est constant depuis 2008 avec, en 2012, un tonnage collecté qui atteint 4 298 tonnes.



Le tonnage de verre à collecter, en lien avec la fréquentation touristique, explose en juillet et surtout en août. Ces deux mois d'été représentent 32% du tonnage annuel collecté.

(Annexe 9 : Répartition mensuelle du tonnage de verre - 2012)

Une fois collecté, le verre est acheminé en polybenne avec remorques sur le lieu de traitement mais peut aussi, si besoin, être vidé sur l'aire de stockage de La Guilleterie située sur la commune de La Tremblade avant transfert.

Chaque année, un calendrier de collecte spécifique par commune est élaboré par le service Déchets du Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable de la CARA. Il est distribué dans les boîtes aux lettres afin d'informer les usagers des jours et des fréquences de collecte des déchets à recycler, des déchets végétaux et des déchets non recyclés. Le verso du calendrier présente une synthèse des « bons » gestes de tri (produits conformes et non-conformes) pour information ou rappel.

2012 Calendrier de collecte St-Romain-sur-Gironde Infos : 05 46 39 64 64

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 dimanche	1 mercredi	1 jeudi	1 dimanche	1 samedi	1 samedi
2 lundi	2 jeudi	2 vendredi	2 lundi	2 dimanche	2 dimanche
3 mardi	3 vendredi	3 samedi	3 mardi	3 lundi	3 lundi
4 mercredi	4 samedi	4 dimanche	4 mercredi	4 mardi	4 mardi
5 jeudi	5 dimanche	5 lundi	5 jeudi	5 mercredi	5 mercredi
6 vendredi	6 lundi	6 mardi	6 vendredi	6 jeudi	6 jeudi
7 samedi	7 mardi	7 mercredi	7 samedi	7 vendredi	7 vendredi
8 dimanche	8 mercredi	8 jeudi	8 dimanche	8 samedi	8 samedi
9 lundi	9 jeudi	9 vendredi	9 lundi	9 dimanche	9 dimanche
10 mardi	10 vendredi	10 samedi	10 mardi	10 lundi	10 lundi
11 mercredi	11 samedi	11 dimanche	11 mercredi	11 mardi	11 mardi
12 jeudi	12 dimanche	12 lundi	12 jeudi	11 mercredi	11 mercredi
13 vendredi	13 lundi	13 mardi	13 vendredi	12 jeudi	12 jeudi
14 samedi	14 mardi	14 mercredi	14 samedi	13 vendredi	13 vendredi
15 dimanche	15 mercredi	15 jeudi	15 dimanche	14 samedi	14 samedi
16 lundi	16 jeudi	16 vendredi	16 lundi	15 dimanche	15 dimanche
17 mardi	17 vendredi	17 samedi	17 mardi	16 lundi	16 lundi
18 mercredi	18 samedi	18 dimanche	18 mercredi	17 mardi	17 mardi
19 jeudi	19 dimanche	19 lundi	19 jeudi	18 mercredi	18 mercredi
20 vendredi	20 lundi	20 mardi	20 vendredi	19 jeudi	19 jeudi
21 samedi	21 mardi	21 mercredi	21 samedi	20 vendredi	20 vendredi
22 dimanche	22 mercredi	22 jeudi	22 dimanche	21 samedi	21 samedi
23 lundi	23 jeudi	23 vendredi	23 lundi	22 dimanche	22 dimanche
24 mardi	24 vendredi	24 samedi	24 mardi	23 lundi	23 lundi
25 mercredi	25 samedi	25 dimanche	25 mercredi	24 mardi	24 mardi
26 jeudi	26 dimanche	26 lundi	26 jeudi	25 mercredi	25 mercredi
27 vendredi	27 lundi	27 mardi	27 vendredi	26 jeudi	26 jeudi
28 samedi	28 mardi	28 mercredi	28 samedi	27 vendredi	27 vendredi
29 dimanche	29 mercredi	29 jeudi	29 dimanche	28 samedi	28 samedi
30 lundi	30 jeudi	30 vendredi	30 lundi	29 dimanche	29 dimanche
31 mardi	31 vendredi	31 samedi	31 mardi	30 lundi	30 lundi

Exceptionnellement le collecte des ornières végétales du mardi 25 décembre 2012 sera reporté au mercredi 26 décembre 2012

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 dimanche	1 mercredi	1 samedi	1 lundi	1 samedi	1 samedi
2 lundi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi	2 dimanche	2 dimanche
3 mardi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi	3 lundi	3 lundi
4 mercredi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi	2 mardi	2 mardi
5 jeudi	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi	3 mercredi	3 mercredi
6 vendredi	6 lundi	6 jeudi	6 dimanche	4 jeudi	4 jeudi
7 samedi	7 mardi	7 samedi	7 lundi	5 vendredi	5 vendredi
8 dimanche	8 mercredi	8 dimanche	8 mardi	6 samedi	6 samedi
9 lundi	9 jeudi	9 lundi	9 mercredi	7 dimanche	7 dimanche
10 mardi	10 vendredi	10 mardi	10 jeudi	8 lundi	8 lundi
11 mercredi	11 samedi	11 mercredi	11 samedi	9 mardi	9 mardi
12 jeudi	12 dimanche	12 jeudi	12 dimanche	10 mercredi	10 mercredi
13 vendredi	13 lundi	13 vendredi	13 lundi	11 jeudi	11 jeudi
14 samedi	14 mardi	14 samedi	14 mardi	12 vendredi	12 vendredi
15 dimanche	15 mercredi	15 dimanche	15 mercredi	13 samedi	13 samedi
16 lundi	16 jeudi	16 lundi	16 jeudi	14 dimanche	14 dimanche
17 mardi	17 vendredi	17 mardi	17 samedi	15 lundi	15 lundi
18 mercredi	18 samedi	18 mercredi	18 dimanche	16 mardi	16 mardi
19 jeudi	19 dimanche	19 jeudi	19 lundi	17 mercredi	17 mercredi
20 vendredi	20 lundi	20 vendredi	20 mardi	18 jeudi	18 jeudi
21 samedi	21 mardi	21 samedi	23 mercredi	19 vendredi	19 vendredi
22 dimanche	22 mercredi	22 dimanche	24 jeudi	20 samedi	20 samedi
23 lundi	23 jeudi	23 lundi	25 vendredi	21 dimanche	21 dimanche
24 mardi	24 vendredi	24 mardi	26 samedi	22 lundi	22 lundi
25 mercredi	25 samedi	25 mercredi	27 dimanche	23 mardi	23 mardi
26 jeudi	26 dimanche	26 jeudi	28 lundi	24 mercredi	24 mercredi
27 vendredi	27 lundi	27 vendredi	29 mardi	25 jeudi	25 jeudi
28 samedi	28 mardi	28 samedi	30 mercredi	26 vendredi	26 vendredi
29 dimanche	29 mercredi	29 dimanche	31 jeudi	27 samedi	27 samedi
30 lundi	30 jeudi	30 lundi	1er mai	28 dimanche	28 dimanche
31 mardi	31 vendredi	31 mardi	2er mai	29 lundi	29 lundi

Sortir vos déchets la veille avant 20 h

Jours en jaune : déchets à recycler

Jours en vert : déchets non recyclés

ROYAN CALENDRIER DE COLLECTE ATLANTIQUE

OUI, je mets dans mon bac jaune

- Je vide briques et emballages, sans les laver
- Je mets mes emballages en vrac, je les pile, je les compacte
- Je n'imbibe pas les emballages les uns dans les autres

CARTONS A BOIRE, LAITIERS (1L) **FLACONS DE PRODUITS D'HYGIENE PERSONNELLE**

DES Bouteilles VACUES ET REMPLIES

APPAREILS ELECTRODOMESTIQUES, MISES EN SAISON **RECHAUFFEURS ELECTRIQUES**

BOITES A PAIN, TONNEAUX A LA BIÈRE **BOITES ET APPAREILS**

BOITES A CHIFFONNIER EN carton **BOITES A BOISSON EN carton**

NON, je ne mets pas dans mon bac jaune

2012

www.sggp.fr

Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable

5. La collecte des déchets des déchèteries

Les déchèteries mises à disposition des usagers, dites « déchèteries des particuliers », sont au nombre de sept et sont implantées sur les communes d'Arces-sur-Gironde, Chaillevette, La Tremblade, Saujon, Brie-sous-Mortagne, Grézac et Royan et, depuis juillet 2012, sur la commune de Brie-sous-Mortagne.

Les déchèteries sont toutes accessibles gratuitement aux particuliers. Elles sont ouvertes toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 11h15 et de 14h à 17h45, sauf les déchèteries d'Arces-sur-Gironde et de Chaillevette qui sont fermées le mardi et les déchèteries de Brie-sous-Mortagne, Grézac, Saujon et La Tremblade qui sont fermées le jeudi. Toutes les déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

Un règlement intérieur, adopté par le Conseil Communautaire du 30 mai 2008 et modifié par le Conseil Communautaire du 23 novembre 2012, est affiché sur chaque site. Ce règlement précise notamment que les volumes d'apport sont limités à 2 m³ par jour et par véhicule.

Les déchets apportés par les usagers sont placés dans des bennes ou contenants appropriés ou entreposés à l'abri dans un local sécurisé. Outre la collecte des piles sur les déchèteries, le service gère aussi la collecte de 60 boîtes à piles disposées sur 30 communes de la CARA.

Les déchets non collectés en bennes sont les suivants :

- Les batteries
- Les piles
- Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)
- Les lampes et néons
- Les huiles minérales
- Les huiles végétales (ou alimentaires)
- Les textiles

Depuis le 04 janvier 2012, les textiles sont collectés et pour cela, 12 conteneurs à textile sont entreposés sur les déchèteries du territoire avec la répartition suivante :

- Arces-sur-Gironde : 2 conteneurs
- Brie-sous-Mortagne : 1 conteneur
- Chaillevette : 1 conteneur
- Grézac : 1 conteneur
- La Tremblade : 2 conteneurs
- Royan : 3 conteneurs
- Saujon : 2 conteneurs

Le tonnage global des déchets non collectés en bennes, s'élève en 2012 à 613.52 tonnes, soit une baisse de 18.8% par rapport à 2011 (hors tonnage de textiles car cette collecte n'était pas en place en 2011). Les tonnages par matériau sont les suivants :

	Tonnage 2011	Tonnage 2012	évolution %
batteries	37.42	30.16	-19.4%
piles	6.90	6.00	-13.0%
lampes et néons	0.62	0.93	49.5%
huiles minérales	18.72	20.05	7.1%
huiles végétales	8.92	8.38	-6.1%
textiles		38.96	-
DEEE	634.60	509.05	-19.8%
TOTAL	707.18	613.52	-13.2%
TOTAL hors textiles	707.18	574.56	-18.8%

Sur ce tonnage global, 83% sont représentés par les DEEE. Ces derniers sont classés selon 4 catégories, à savoir les :

- Gros Electroménager Ménager (GEM) hors froid
- Gros Electroménager Ménager (GEM) froid
- Ecrans
- Petits Appareils Ménagers (PAM)

La catégorie la plus représentée des DEEE reste les PAM avec 31.6% du tonnage global des 4 catégories (Annexe 10 : Tonnages des catégories de DEEE par déchèterie - 2012).

Les déchets collectés en bennes :

Les déchets admis et collectés en bennes, sont :

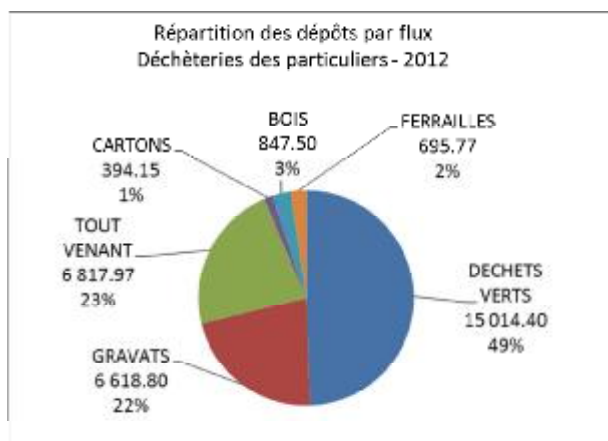
- Les gravats
- Les déchets verts
- Le tout-venant
- Les cartons
- Le bois
- Les ferrailles

En 2012, les déchets déposés en bennes représentent 30 388,59 tonnes et se répartissent de la façon suivante :

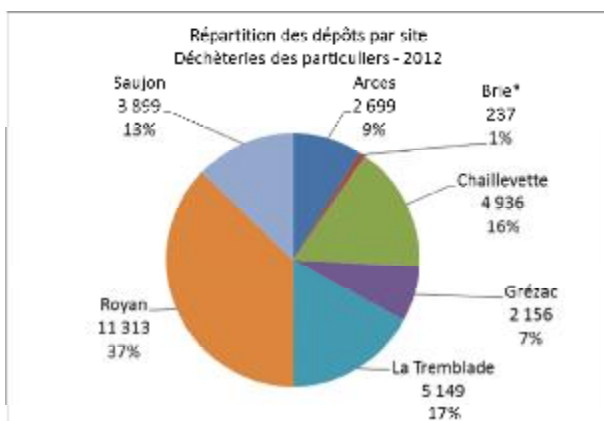
Les 3 principaux tonnages collectés en bennes, tous sites confondus, sont :

1. Les déchets verts (49% du tonnage total)
2. Le tout-venant (23% du tonnage total)
3. Les gravats (22% du tonnage total)

On note que les ferrailles ne représentent que 2% du tonnage global.



Tous déchets confondus, la répartition des tonnages collectés en bennes par déchèterie est la suivante :



* : ouverture sur 6 mois (à partir de juillet 2012)

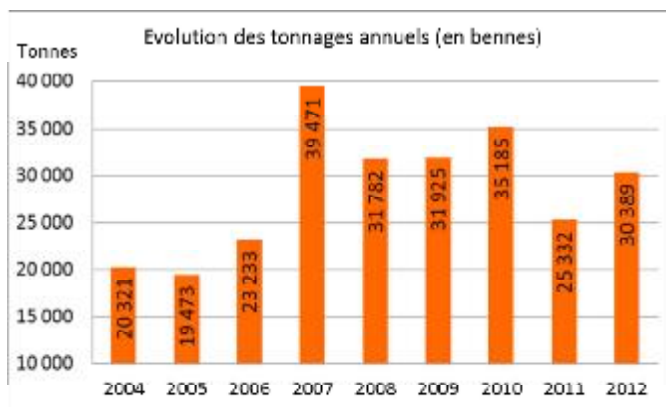
En 2012, les sites qui ont réceptionnés le plus de tonnages sont :

1. Royan (37% du tonnage total)
2. La Tremblade (17% du tonnage total)
3. Chaillevette (16% du tonnage total)
4. Saujon (13% du tonnage total)

(Annexe 11 : Tonnages mensuels déposés en déchèterie des particuliers 2012)

Les enlèvements pour l'ensemble des déchets ont généré 5 763 rotations de bennes. (Annexe 12 : Rotations mensuelles en déchèterie des particuliers 2012 / Annexe 13 : Tonnages déposés par déchèterie des particuliers 2012).

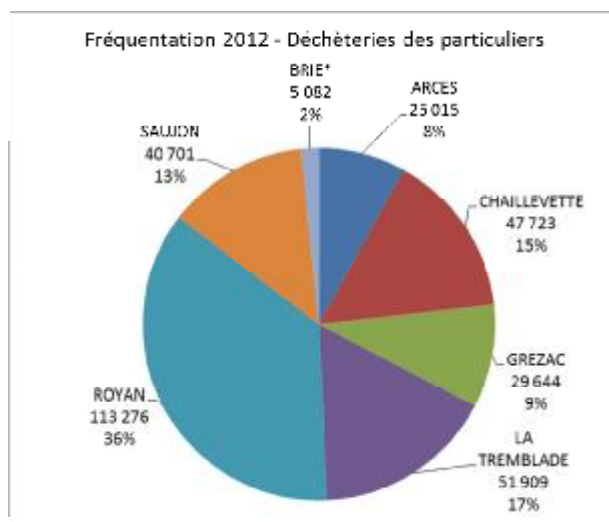
Globalement, les tonnages collectés en bennes sont repartis à la hausse en 2012 pour atteindre 30 389 tonnes, soit une augmentation de 19.96% par rapport à 2011 (2011 : 25 332 tonnes).



En termes de fréquentation, 313 350 visites ont été comptabilisées sur l'année 2012, tous sites confondus.

Parmi les sites les plus fréquentés, on retrouve les déchèteries de :

1. Royan (36% des visites)
2. La Tremblade (17% des visites)
3. Chaillevette (15% des visites)
4. Saujon (13% des visites)



* : ouverture sur 6 mois (à partir de juillet 2012)

B. LES DECHETS DES PROFESSIONNELS

1. La collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères

La législation laisse aux collectivités la possibilité de procéder à l'élimination de certains déchets d'origine non domestique (*article 12-loi du 15 juillet 1975*). Ces déchets sont dits « assimilés » aux déchets ménagers. Il s'agit de déchets courants des petits commerces, des artisans, des services, présentés sur le trottoir dans les mêmes contenants que les ordures ménagères, et qu'il est bien souvent impossible de distinguer, lors de la collecte, des déchets ménagers (*Circulaire du 28 avril 1998*).

Afin de prendre en compte ces déchets non ménagers, la collectivité, après avoir adopté le principe de l'institution de la redevance spéciale (RS), a approuvé, par délibération du 11 décembre 2008, le règlement relatif à la redevance spéciale. Le tarif 2012 approuvé par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2011 a été fixé à 0,0215 €/litre.

Au 31 décembre 2012, 1 440 conventions de redevance spéciale (Professionnels et Administrations) étaient signées et les recettes se sont élevées à 1 709 871.63 € (source : compte administratif 2012).

Afin de répondre aux besoins de professionnels ayant signé la redevance spéciale, une collecte des cartons bruns sur le territoire de la CARA a été organisée, dans le cadre d'un marché de qualification et d'insertion professionnelle. Cette prestation assurée par une entreprise d'insertion est gratuite pour les assujettis. En 2012, le tonnage collecté s'élève à 373,18 tonnes et 706 adhérents à la redevance spéciale ont bénéficié de cette prestation.

2. La collecte des déchets produits par les établissements de l'hôtellerie de plein air

Les établissements de l'hôtellerie de plein air sont collectés dans les mêmes conditions et à la même fréquence que les ordures ménagères hors saison. Par contre, collectés tous les jours du 15 juin au 15 septembre, ils font l'objet de tournées de collectes spécifiques à l'aide de véhicules équipés du système de pesée embarquée.

En 2012, le tonnage collecté d'ordures ménagères sur les 117 établissements s'élève à 2 297.17 tonnes (2011 : 2 432.41 tonnes), soit 7.69% du tonnage global d'ordures ménagères.

Instituée par délibération en date du 11 avril 1996, la redevance pour l'élimination et la valorisation des déchets des établissements de l'hôtellerie de plein air est réévaluée chaque année. Le Conseil Communautaire réuni le 12 décembre 2011 a décidé de fixer le tarif de la redevance 2012, pour la collecte et le traitement de l'hôtellerie de plein air, du 1^{er} avril au 30 novembre, à 243 €/tonne (2011 : 242 €/tonne).

La redevance Hôtellerie Plein Air a généré en 2012 un total de recettes de 476 430.41 € (source : compte administratif 2012).

3. La collecte des déchets de la déchèterie artisanale

Les professionnels ont à leur disposition depuis 2001 une déchèterie dite « Déchèterie Artisanale », aménagée en centre de transit de déchets banals pré-triés à Saint-Sulpice-de-Royan.

Les déchets admis sont le carton, la ferraille, les déchets verts, les gravats, le bois, le verre, le tout-venant et les huiles usagées (minérale et végétale). Les services des communes de l'Agglomération sont autorisés à venir y déposer leurs déchets, sans limitation de tonnage.

Ouverte toute l'année, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30, elle est fermée le samedi, le dimanche et les jours fériés. Les dépôts sont payants et les tarifs, fixés par la CARA, sont réévalués chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des coûts du service. Les services des communes bénéficient d'un abattement de 50% sur les tarifs des professionnels.

Afin de tenir compte des nouveaux marchés conclus en 2010, les tarifs ont été révisés. Les tarifs appliqués sur l'année 2012 sont :

- Tarifs de janvier et février 2012 :

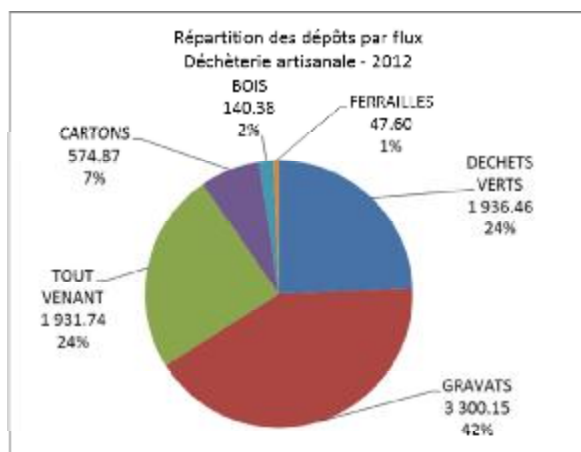
- bois :	88 € / tonne	- ferrailles :	55 € / tonne
- cartons :	87 € / tonne	- gravats :	29 € / tonne
- déchets verts :	76 € / tonne	- déchets non valorisables :	146 € / tonne
- huiles végétales et minérales ainsi que le verre sont acceptés gratuitement			

- Tarifs appliqués au 1^{er} mars 2012 (adoptés en Conseil Communautaire du 12 décembre 2011) :

- bois :	125 € / tonne	- ferrailles :	8 € / tonne
- cartons :	46 € / tonne	- gravats :	28 € / tonne
- déchets verts :	68 € / tonne	- déchets non valorisables :	170 € / tonne
- huiles végétales et minérales ainsi que le verre sont acceptés gratuitement			

Les recettes liées aux dépôts sur la déchèterie artisanale se sont élevées en 2012 à 422 778 € (source : compte administratif 2012).

En 2012, les tonnages déposés par les professionnels sont répartis de la façon suivante :



Trois principales catégories de déchets déposées sur la déchèterie artisanale :

- Les gravats (42% du tonnage total)
- Les déchets verts (24% du tonnage total)
- Le tout-venant (24% du tonnage total)

Le tonnage total de 2012 (7 931,20 tonnes) a augmenté de 6.66 % par rapport à 2011 (2011 : 7 436.31 tonnes).

(Annexe 14 : Tonnages mensuels déposés en déchèterie artisanale 2012 / Annexe 15 : Rotations mensuelles en déchèterie artisanale 2012).

ORGANISATION DU TRAITEMENT

A. LES ORDURES MENAGERES

Le Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), dont le siège est à Rochefort-sur-mer, regroupe plusieurs établissements de coopération intercommunale membres, à savoir, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, la Communauté de Communes du Sud Charente, et, depuis le 31 août 2011, la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, la Communauté de Communes du Bassin Seudre et Arnoult et la Communauté de Communes du Canton de Gémozac et de la Saintonge viticole. Le SIL exerce notamment, en lieu et place de ces EPCI, la compétence liée au traitement et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés après tri sélectif, dans le cadre des dispositions des articles L 541-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Les ordures ménagères résiduelles, après collecte, sont dans un premier temps acheminées au Centre de transfert de Médis. Après transfert, elles sont ensuite pour partie traitées par incinération à l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) d'Echillais où les ordures ménagères sont traitées par valorisation énergétique (ceci pour compenser une baisse de tonnage entrant et éviter ainsi une combustion incomplète qui pourrait engendrer un rejet non conforme aux normes en vigueur).

Le reste des ordures ménagères est enfoui à l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) de Clérac dans des alvéoles conçues conformément aux exigences de la loi du 19 juillet 1976 sur les installations classées au titre de la protection de l'environnement.

En 2012, ce sont 81,56% du tonnage total (24 353 tonnes) des ordures ménagères résiduelles qui ont été enfouies, le reste ayant été incinéré (5 507 tonnes).

B. LES DECHETS RECYCLABLES

Les déchets recyclables sont envoyés sur le quai de transfert de Médis puis triés sur le centre de tri de Clérac. En 2012, ce sont 4 935.8 tonnes de déchets recyclables qui ont été triés.

Les différents matériaux triés sur la chaîne de tri sont :

- L'acier
- L'aluminium
- Les emballages ménagers recyclables (EMR) dits « cartonnettes »
- Les gros de magasin (GDM)
- Les journaux revues magazines (JRM)
- Les bouteilles et flacons plastiques (PEHD / PET clair / PET foncé)
- Les briques alimentaires (TétraBric)

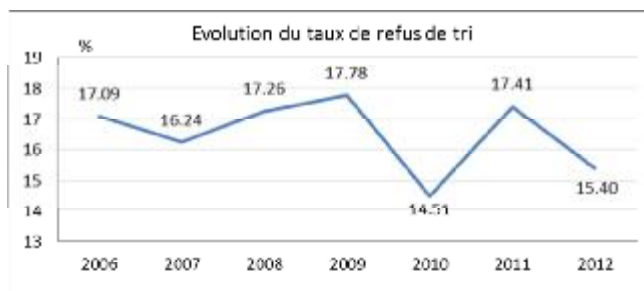
Sur le tonnage collecté :

- 50,6% sont des papiers
- 18,1% des cartonnettes
- 10,1% des bouteilles et flacons plastiques
- et 5,8% d'autres emballages recyclables

Matériaux		Total 2012	% sur total collecté	
Acier		223.2	3.8%	
Aluminium		17.3	0.3%	
EMR		1056.0	18.1%	
GDM		503.2	8.6%	
JRM		2449.9	42.0%	
Plastiques	PEHD	175.4	590.7	3.0%
	PET Clair	295.1		5.1%
	PET Foncé	120.2		2.1%
TétraBric		95.5	1.6%	
Refus de tri		895.2	15.4%	
Total trié		4935.8	84.6%	
Total collecté		5830.9	100.0%	

Tous autres matériaux passant sur la chaîne de tri sont considérés comme des refus de tri.

En 2012 le taux de refus est à 15,4%, en amélioration par rapport à 2011 (2011 : 17,41%).



On note que le taux de refus a globalement diminué de 1.69 % entre 2006 et 2012, néanmoins, le coût des refus de tri supporté par la collectivité, s'est élevé en moyenne à 86.74 €/tonne de refus, soit un montant de 77 500 €HT pour l'année 2012.

C. LES DECHETS VERTS

Une fois broyés sur la plate-forme de Grézac (créée en 2004 et gérée par le Syndicat Intercommunautaire du Littoral) les 3 990 tonnes de déchets végétaux provenant de la collecte en porte à porte et les 16 950 tonnes provenant de l'apport volontaire sur les déchèteries sont transportées sur la plate-forme de compostage SODITER de Saint jean d'Angely.

D. LE VERRE

Les 4 298 tonnes de verre collectées sont, soit vidées sur l'aire de stockage de La Guilleterie à La Tremblade, soit régulièrement chargées par camion grue pour être transportées à Chateaubernard (16) et recyclées par Saint Gobain Emballages (SGE).

E. LES DECHETS DES DECHETERIES

Une fois remplies, les bennes ou les contenants sont acheminés par les différents prestataires, puis acheminés vers différents lieux de traitement et enfin, remplacés par des bennes ou des contenants vides :

- Le bois est apporté à Tonnay-Charente (SEOSSE ECO-TRANSFORMATION) puis valorisé à Pessac ;
- Le carton est transporté vers les filières de recyclage par NCI Environnement (Périgny) ;
- La ferraille, après enlèvement par SITA SUD-OUEST, est triée et revendue à des aciéries par Guy Dauphin Environnement à Rochefort ;
- Les gravats sont déposés en centre d'enfouissement technique de classe 3 à Sablonceaux (SARL Charente Valorisation) ;
- Le tout-venant est traité dans l'installation de stockage de déchets non dangereux de SOTRIVAL (Clérac) ;
- Les déchets verts sont apportés sur la plateforme de Grézac puis le broyat est transporté vers le centre de compostage à Fontenet (17) ;
- Les DEEE sont enlevés par l'Association BLAN'CASS, puis recyclés par ACOOR Environnement, prestataire d'Ecologic (Eco-organisme d'agrément national) pour le département de Charente-Maritime ;
- Les huiles minérales enlevées par la société SEVIA (VEOLIA PROPRETE, Bordeaux) sont valorisées énergétiquement ;

- Les huiles végétales sont collectées par la société COISPLET DEBOFFLE, puis envoyées en usine de traitement à Roye (80) pour être valorisées en biocarburant ;
- Les piles sont regroupées à CESTAS (COREPILE) puis recyclées chez ACOOR Environnement ou chez des affineurs de métaux ;
- Les batteries sont regroupées à Pons (ETS PINET) puis recyclées en Espagne (RECOBAT) ;
- Les lampes et néons sont regroupés sur un point de collecte (déchèterie artisanale), puis regroupés sur Saint Gilles (35) puis sont recyclés dans les sites de traitement appropriés.

Les recettes perçues en 2012 :

Dans le cadre de mise en place de la collecte sélective, la CARA est en partenariat depuis 2000 avec Eco-Emballages, entreprise agréée par l'Etat. 2012 est la dernière année du barème D signé entre les deux entités.

Les matériaux collectés en déchèteries sont acheminés vers les filières de recyclage.

L'ensemble des recettes perçues s'élèvent à 1 951 203.28€.

MARCHES ET CONVENTIONS

A. COLLECTE EN PORTE A PORTE

- Collecte des déchets ménagers en bacs en porte à porte

Marché conclu pour une durée de 7 ans, du 1^{er} janvier 2007 au 28 décembre 2013. Titulaire : COVED.
Montants payés en 2012 :

	Montants 2012 € HT
Collecte des ordures ménagères en bacs en porte à porte	3 031 789.60
Collecte des recyclables en bacs en porte à porte	4 408 243.16
Collecte des marchés et foires	156 423.25
Collecte des déchets verts en porte à porte sur 17 communes	378 880.80
Collecte des déchets des gens du voyage	8 979.71
Collecte de colonnes enterrées	7 580.66
Collecte en bacs des ordures ménagères des campings	254 707.31
Collecte en bacs des recyclables des campings	22 969.50
TOTAL	5 269 573.98

- Collecte des cartons bruns des professionnels

Marché de services, de qualification et d'insertion professionnelles passé selon la procédure adaptée en application de l'article 30 du code des marchés publics et destiné à un public éloigné de l'emploi, signé avec Initiative Emploi Pays Royannais (IEPR), pour une durée de 1 an, soit du 9 mars 2011 au 8 mars 2012. Ce marché a été reconduit pour un an à compter du 22 mars 2012.

Le support d'activité consiste en la collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels ayant signés une convention de redevance spéciale avec la CARA.

Le nombre d'heures réalisées sur l'année 2012 s'est élevé à 7 076 heures.

Montant payé en 2012 : 97 336 €HT.

La prestation est à hauteur de 14 €HT/heure.

B. COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

- Collecte du verre en apport volontaire

Marché conclu pour une durée de 4 ans du 13 décembre 2010 au 12 décembre 2014. Titulaire : COVED.
Montant payé en 2012 :

	Montants 2012 € HT
Collecte des colonnes à verre	159 159.56
Chargement du verre	95 902.91
Fourniture et pose d'un système de remplissage	91 955.70
TOTAL	347 018.17

C. DECHETERIES

- Collecte et traitement des Déchets Electroménagers Electriques et Electroniques (DEEE)

Convention de 6 ans avec OCAD3E du 19 janvier 2009 au 12 janvier 2015. Titulaire : BLAN'CASS (Saint-Sulpice-de-Royan). Enlèvement gratuit et rémunération sur la base d'un barème national pour la collecte des DEEE.

- Enlèvement et valorisation des ferrailles des déchèteries

Marché de 3 ans du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2013. Titulaire : SITA SUD OUEST.

Montant payé en 2012 :

	Montants 2012 € HT
Enlèvement et valorisation des ferrailles	71 399.71
Reprise de la ferraille	- 34 360.88
TOTAL	- 37 038.83

- Enlèvement et valorisation des cartons des déchèteries

Marché de 35 mois du 6 juillet 2010 au 31 mai 2013. Titulaire : NCI Environnement. Montant payé en 2012 :

	Montants 2012 € HT
Enlèvement et valorisation des cartons	70 720.43
Reprise des cartons	-12 979.87
TOTAL	57 922.56

- Collecte et traitement des batteries

Convention de 3 ans du 1^{er} mars 2012 au 29 février 2015. Titulaire : SARL PINET (PONS - 17). Prix de reprise indexé sur l'indice de cotation Usine Nouvelle.

- Collecte et traitement des piles

La collecte des piles se fait en régie sur les 31 communes et sur les déchèteries des particuliers, une fois tous les 15 jours secteur nord, une fois toutes les 3 semaines secteur sud. Les piles ainsi collectées sont regroupées sur la déchèterie de Saint-Sulpice-de-Royan.

Convention de reprise avec COREPILE. Enlèvement et traitement effectués gratuitement.

- Collecte et traitement des huiles végétales

Convention de 3 ans du 17 décembre 2010 au 16 décembre 2013. Titulaire : COISPLET DEBOFFLE. Enlèvement et traitement effectués gratuitement.

- Collecte et traitement des lampes et néons

Convention de 3 ans du 29 février 2008 au 28 février 2011, renouvelée une fois jusqu'au 28 février 2014. Titulaire : RECYLUM (pour les conditions techniques et économiques de l'enlèvement) et OCAD3E (pour les conditions de versement des soutiens financiers à la collectivité).

- Collecte et traitement des huiles minérales

Convention de 3 ans du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015. Titulaire : SEVIA. Enlèvement et traitement effectués gratuitement.

- Traitement des déchets issus des déchèteries

Marché de 3 ans du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013. Marché composé de 3 lots.

Lot 1 : tout-venant. Lot 2 : bois. Lot 3 : gravats. Titulaire lot 1 et 2 : SITA SUD-OUEST, lot 3 : COVED.
Montants payés en 2012 :

	Montants 2012 € HT
Traitement du tout-venant (lot 1)	676 962.87
Traitement du bois (lot 3)	31 752.73
Traitement des gravats (lot 2)	81 046.93
TOTAL	789 762.53

- Mise à disposition de conteneurs de collecte de textiles, linge de maison et chaussures sur les déchèteries des particuliers

Convention de 4 ans avec le Relais Atlantique du 4 janvier 2012 au 3 janvier 2016 (*Conseil communautaire du 12 décembre 2011*). Mise à disposition gracieuse de conteneurs de collecte de dons de vêtements et accessoires afin que ces derniers soient triés puis recyclés.

- Fourniture, enlèvement et transport des bennes bois, déchets verts, gravats et tout-venant des déchèteries

Marché de 4 ans du 13/10/2010 au 12/10/2014. Lot 1 : déchèterie artisanale et Lot 2 : déchèteries des particuliers. Titulaire : COVED.

Montant payé en 2012 :

		Montants 2012 € HT
Lot 1 : déchèterie artisanale	Tout-venant	113 303.26
	Déchets verts	69 813.80
	Bois	10 313.72
	Gravats	30 125.46
	<i>Sous-total Lot 1</i>	<i>153 742.44</i>
Lot 2 : déchèteries des particuliers	Tout-venant	464 865.22
	Déchets verts	356 579.15
	Bois	56 699.28
	Gravats	77 228.73
	<i>Sous-total Lot 2</i>	<i>955 372.38</i>
TOTAL Lot 1 + 2		1 109 114.82

D. TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

- Traitement de la collecte sélective

Sur l'année 2012, un premier marché s'est terminé le 04 juin 2012. Un nouveau marché a été signé pour une période de 1 an du 05 juin 2012 au 04 juin 2013.

Ce marché est reconductible 3 fois 1 an soit une durée maximale fixée au 04 juin 2016. Ce nouveau marché est décomposé de la façon suivante :

Lot 1 « Exploitation du quai de transfert de Médis et Transport du tri » :

- Exploitation du site (Forfait)
- Transport de la collecte sélective (prix à la tonne)

Lot 2 « Tri et conditionnement de la collecte sélective » :

- Tri et conditionnement (prix à la tonne)
- Traitement des refus (prix à la tonne)

Titulaire : SITA Sud Ouest et RAPITEAU (pour le transport). Montant payé en 2012 :

		Montants 2012 € HT
Montant marché du 1 ^{er} janvier au 4 juin 2012 :		530 353.86
Montant marché du 5 juin au 31 décembre 2012 :		
Lot 1 :	Exploitation du quai de transfert de Médis	39 416.58
	Transport de la collecte sélective	76 487.74
Lot 2 :	Tri de la collecte sélective	700 116.00
	Traitement des refus de tri	46 754.40
TOTAL		1 393 128.58

E. FOURNITURE

- Fourniture de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables (lot 1) et fourniture de colonnes d'apport volontaire pour la collecte du verre (lot 2)

Marché à bons de commande d'une durée de 3 ans, du 12 juillet 2012 au 11 janvier 2015.

Titulaires : PWS (lot 1) et Plast'Up (lot 2). Montant payé en 2012 :

	Modèle	Nombre d'unités commandées	Montants 2012 € HT
Bac à couvercle vert (lot 1)	120L	1750	32 200.00
	660L	40	3 800.00
Bac à couvercle jaune (lot 1)	120L	1550	28 520.00
Pièces détachées (lot 1) (couvercles, axes de roues, serrures, balayettes...)	-	-	7 403.00
<i>Sous-total lot 1 :</i>			<i>71 923.00</i>
colonne d'apport volontaire (lot 2)	4 m ³	20	22 200.00
Reprise des colonnes hors d'usage (lot 2) (20 unités minimum)		27	4 428.00
<i>Sous-total lot 2 :</i>			<i>26 628.00</i>
TOTAL Lot 1 + 2			98 551.00

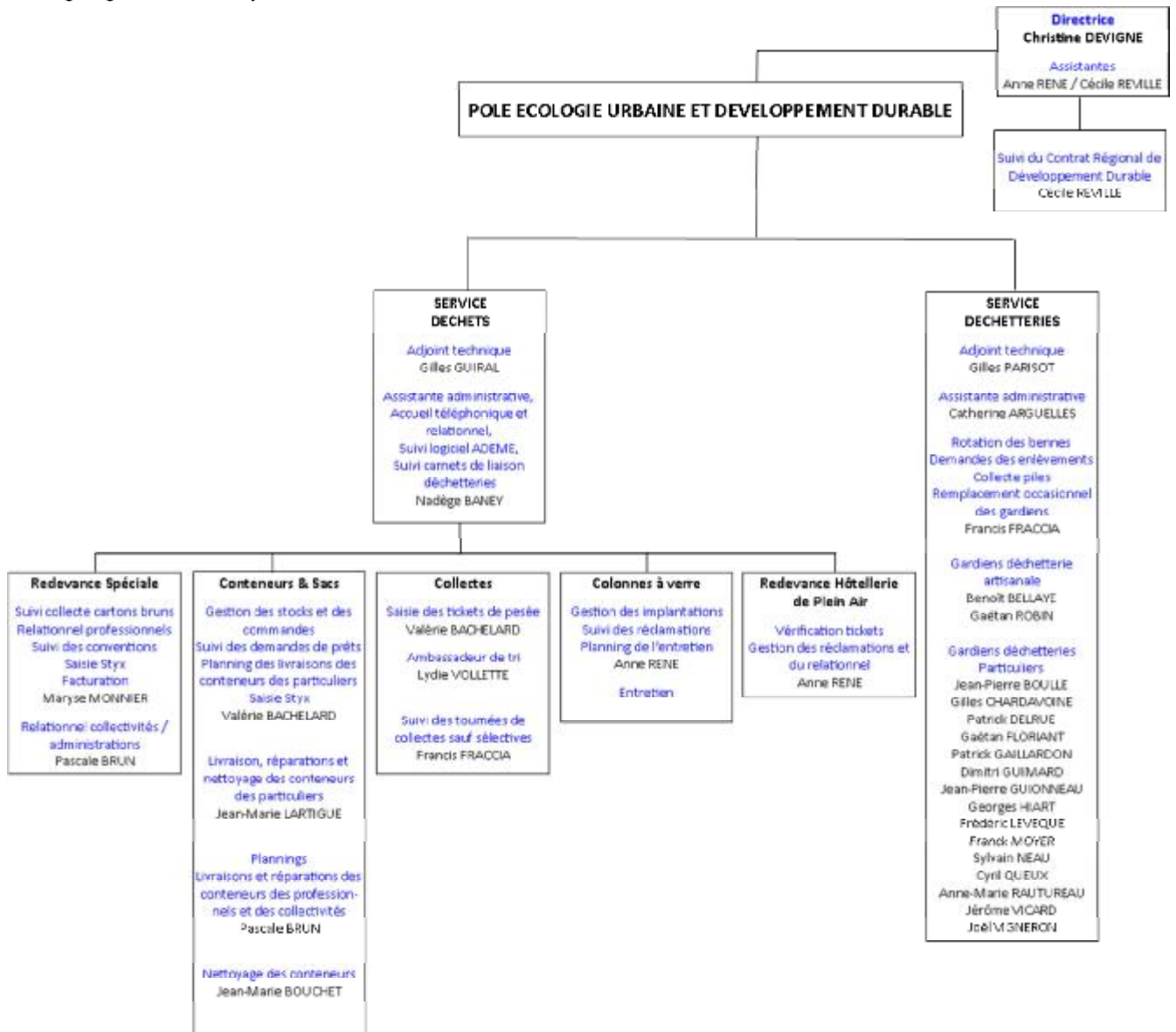
- Location de locaux

Contrat de location auprès de la SCI BACCARAT (Royan), de deux locaux, d'une superficie de 100 m² chacun, situés zone artisanale de la Queue de l'Ane à Saint-Sulpice-de-Royan, destinés au stockage des conteneurs à déchets ménagers, pour un montant mensuel de 416.21 € pour chaque local.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

A. MOYENS HUMAINS

Organigramme au 07 juin 2012



B. MOYENS TECHNIQUES

Pour assurer le service public d'élimination des déchets ménagers, la collectivité dispose :

- d'un parc roulant de 7 véhicules, dont 4 utilitaires
- de différents bâtiments :
 - un atelier dans un centre technique ainsi que 2 locaux en location à Saint-Sulpice-de-Royan pour le parc de conteneurs
 - un quai de transfert de la collecte sélective à Médis
 - un centre de transfert des ordures ménagères résiduelles à Médis (déléguée au SIL pour l'exercice de la compétence traitement)
 - 7 déchèteries réservées aux particuliers à Arces-sur-Gironde, Chaillevette, Grézac, Royan, Saujon, La Tremblade et Brie-sous-Mortagne (depuis juillet 2012)
 - une déchèterie artisanale réservée aux professionnels et aux services techniques des communes à Saint-Sulpice-de-Royan
 - une aire de stockage du verre à La Tremblade
 - une plateforme de broyage de déchets verts à Grézac (déléguée au SIL pour l'exercice de la compétence traitement)
 - de bureaux du service au siège administratif de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique à Royan
- d'outils et de matériel techniques (mécanique, informatique, espaces verts, etc...)

INDICATEURS FINANCIERS

A. COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - Budget annexe "DECHETS"

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE(S) - POSTE	Prévu	Réalisé	CHAPITRE(S) - POSTE	Prévu	Réalisé
011 Charges à Caractère Général	11 370 150 €	10 190 247 €	73 Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères	12 400 000.00	12 315 813 €
<i>dont Apport Volontaire</i>	2 123 650 €	1 761 551 €	74 Avance DGF Budget Principal		
<i>dont Collecte en porte à porte</i>	6 411 100 €	5 747 188 €	70 Redevances Spéciales	1 900 000.00	2 186 302 €
<i>dont Traitement</i>	2 710 000 €	2 633 579 €	70 Régie Déchetterie Artisanale	350 626.56	422 778 €
012 Frais de personnel	1 082 100 €	1 027 620 €	74 Reprise Matériaux	192 000.00	232 300 €
022 Dépenses imprévues	930 814 €	- €	74 Soutien à la tonne triée	1 200 000.00	1 718 903 €
65 Charges de gestion courante	4 544 900 €	4 257 799 €	74 Soutien Ambassadeur	30 000.00	33 398 €
<i>dont contribution SIL traitement OM</i>	4 500 000 €	4 242 345 €	74 Soutien Communication	9 155.64	14 792 €
66 Charges financières	13 250 €	10 842 €	013 Reversement sur salaire		13 646 €
67 Dépenses exceptionnelles	1 030 000 €	1 026 161 €	74 Participation agents tickets restaurant		18 902 €
			77 Régularisation contribution au SIL	0.00	95 555 €
			77 Remboursement sinistre		4 564 €
			77 Produits exceptionnels	8 000.00	88 165 €
			77 Divers		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 971 214 €	16 512 668 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	16 089 782 €	17 145 119 €
<i>Virement</i>	4 271 376 €				
<i>Opérations d'ordre de section à section</i>	274 624 €	248 124 €			
Dépenses d'ordre	4 546 000 €	248 124 €	Recettes d'ordre		
TOTAL DES DEPENSES (hors résultat reporté)	23 517 214 €	16 760 792 €	TOTAL DES RECETTES (hors résultat reporté)	16 089 782 €	17 145 119 €
			<i>002 Résultat Reporté</i>	7 427 431.30	

TOTAL GENERAL 23 517 213.50 16 760 791.72 TOTAL GENERAL 23 517 213.50 17 145 119.49

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES				
Chapitre	Poste	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Chapitre	Poste	Réalisé	
	Réhabilitation du site de La Tremblade	2 402 141.09	1 469.37	64 468.78	16	Emprunt Nouveau		
	Colonnes enterrées	750 000.00	0.00	750 000.00	10	FCTVA	80 076.23	
	2 ^{ème} déchetterie artisanale	600 000.00	0.00	0.00	10	Excédent de Fonctionnement Capitalisé	672 466.96	
	Construction déchetterie Brie s/Mortagne	551 480.36	441 305.71	37 608.51				
	Déchetterie artisanale St Sulpice	112 000.00	3 696.84	3 455.61				
	Déchetterie de Grezac	1 118.27	0.00	1 118.27				
20, 21, 23	Déchetterie delestage Royan	1 053 401.40	0.00	53 401.40				
	Déchetterie des particuliers	271 973.90	81 672.18	6 937.04				
	Acquisition colonnes à huile	8 000.00	4 621.34	0.00				
	Acquisition de bacs à piles	8 000.00	7 929.48	0.00				
	Acquisition de conteneurs à verre	36 000.00	15 629.33	16 217.76				
	Acquisition de conteneurs collecte selective	50 000.00	28 704.00	21 127.34				
	Acquisition de conteneurs OM	80 000.00	55 193.01	23 027.78				
	Dépôt de verre de St Sulpice de Royan	50 000.00	0.00	0.00				
	Centre de transfert de Médès	1 243.24	0.00	1 243.24				
TOTAL DES OPERATIONS		5 975 358.26	640 221.26	978 605.73	TOTAL DES OPERATIONS REELLES			1 562 467.00
16	Remboursement de la dette en capital	42 000.00	41 441.07		OPERATIONS D'ORDRE			0.00
					021	Virement	4 271 375.80	
					040	De section à section	274 624.20	
					OPERATIONS D'ORDRE			248 123.70
TOTAL REEL+ ORDRE		6 017 358.26	681 662.33	978 605.73	TOTAL REEL+ ORDRE			6 108 467.00
<i>Résultat reporté</i>		<i>91 108.74</i>			<i>Résultat reporté</i>			<i>1 000 666.89</i>

TOTAL GENERAL 6 108 467.00 681 662.33 978 605.73 TOTAL GENERAL 6 108 467.00 1 000 666.89

RESULTATS

	MOUVEMENTS BUDGETAIRES			RESULTAT DE CLOTURE			
	RECETTES REALISEES (1)	DEPENSES REALISEES (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE (3)=(1)-(2)	RESULTATS ANTERIEURS (4)	RESULTATS CUMULES (5)=(3)+(4)	RESTES A REALISER (6)	SOLDE (7) (5)-(6)+(7)
INVESTISSEMENT	1 000 666.89	681 662.33	319 004.56	-91 108.74	227 895.82	978 605.73	-750 709.91
FONCTIONNEMENT	17 145 119.35	16 760 791.72	384 327.63	7 427 431.30	7 811 758.93		7 811 758.93
TOTAUX	18 145 786.24	17 442 454.05	703 332.19	7 336 322.56	8 039 654.75	978 605.73	0.00

B. SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DU LITTORAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

INVESTISSEMENTS (Documents fournis par le SIL)

EQUILIBRE SECTION

DEPENSES	BUDGET TOTAL	REALISE	S.I.L. 2012	RECETTES	BUDGET TOTAL	REALISE
	4 404 300,00 €	2 571 880,62 €			4 787 848,10 €	4 527 687,38 €
Investissements	2 942 000,00 €	1 194 550,55 €		Subventions		
				UIOM Oléron / Marennes		110 000,00 €
Dépenses imprévues	13 960,00 €			Emprunts nouveaux		
				Nouveau centre de traitement	2 500 000,00 €	4 500 000,00 €
Charges financières				Unité de compostage Royan	0,00 €	
Remboursement du capital sur emprunts avant extension	530 000,00 €	517 255,36 €		Auto financement		
Remboursement du capital sur UIOM Cda Oléron	605 000,00 €	603 266,63 €		Virement de la section de fonctionnement	91 710,00 €	
Remboursement du capital sur nouveau centre traitement	250 000,00 €	200 813,08 €			2 750,00 €	
Opérations d'Ordre				Opérations d'Ordre		
Amortissement des subventions d'investissement	4 670,00 €	4 667,00 €		Amortissements CAPR/CCSCHI	660 000,00 €	658 646,11 €
Amortissement subventions cda oléron	58 670,00 €	51 331,00 €		Amortissements Royan	300,00 €	271,94 €
				Amortissements Oléron / Marennes	802 000,00 €	800 801,80 €
				Amortissements Général		311,00 €
				Reserves	457 656,54 €	
				plateforme dechets verts royan UIOM Sil		100 000,00 €
Deficit d'investissement reporté				Excédent d'investissement reporté	273 431,56 €	357 656,54 €

PROJETS	2012 réalisé
Fonctionnement Général	
Matériel informatique	
Mobilier	
Annonces	
Médias	
Matériel informatique	169,25 €
UIOM Echillais	
Annonce chargeuse chargeuse	
Centre multi-filières	
Assistance a maitrise d'ouvrage	104 506,16 €
Avance	423 881,53 €
Etudes AV, PC, DDAE	663 653,61 €
Annonces	1 440,00 €
Travaux d'aménagement	
Unité de Compostage Royan	
Annonces	900,00 €
Travaux	
Centre de transfert Oléron	
Annonces	
Etudes	
Travaux	
	1 194 550,55 €

LIGNES BUDGETAIRES - SIL

				BUDGET 2012	Realisé 2012		% réalisation par rapport au budget
ARTICLE BUDGETAIRE	PRESENTATION	SITE	DEPENSES	TOTAUX	TOTAUX	%	
Fonctionnement Général				13 700,00 €	10 560,94 €	0,10%	77,09%
Frais Généraux				4 200,00 €	2 603,55 €		
6226	Fct	Gle	honoraires	1 000,00 €	1 514,00 €		
6226	Fct	Gle	catalogues et imprimés	100,00 €			
6227	Fct	Gle	dématérialisation des marchés publics	100,00 €	277,00 €		
6251	Fct	Gle	déplacements	3 000,00 €	903,55 €		
6156	Fct	Gle	maintenances		378,06 €		
6064	Fct	Gle	fournitures administratives		348,10 €		
6257	Fct	Gle	réception	1 000,00 €	575,79 €		
6231	Fct	Gle	annonces et insertion	500,00 €			
6231	DM	Roymedis	annonces MP meds		1 350,00 €		
Cotisations				2 000,00 €	1 925,70 €		1 925,70 €
6281	Fct	Gle	Syndicat informatique 17	2 000,00 €	1 925,70 €		
Assurances				5 000,00 €	2 179,26 €		2 179,26 €
6151	Fct	Gle	Responsabilité civile	5 000,00 €	2 179,26 €		
Trésorier principal				1 000,00 €	1 110,48 €		1 110,48 €
6225	Fct	Gle	indemnité au comptable public	1 000,00 €	1 110,48 €		
Cotisations régularisation n-1				253 840,02 €	253 840,02 €	2,50%	100,00%
673		RICA	Cda pays Rochelonnais	164 535,84 €	164 535,84 €		
673	CotisReg	RoyCA	Cda pays Royannais	89 304,18 €	89 304,18 €		
Prestation traitement déchets ménagers				0 070 100,00 €	0 167 664,52 €	80,41%	101,21%
6041	DM	EchUIOM	UIOM Echillais	3 020 000,00 €	2 905 478,02 €		
6041	DMref	EchUIOM	UIOM Echillais - Refom	230 000,00 €	259 034,34 €		
6041	DM	Roymedis	Site de Medis	2 850 000,00 €	2 582 164,15 €		
6041	DM	OleUIOM	UIOM Oléron	1 670 000,00 €	1 075 264,36 €		
6041	DM	Gem	Gémozac	300 000,00 €	265 002,99 €		
6041	DM	Seu	Seudre & Arnoult	200 000,00 €	180 800,64 €		
6231	DM	Roymedis	annonces et insertion site Medis				
6231	DMref	EchUIOM	Annonces UIOM Echillais - Refom		900,00 €		
6041	DMref	EchUIOM	créances incouvrables apporteurs ext UIOM Echillais	100,00 €			
Prestation déchets verts				931 400,00 €	894 921,71 €	8,71%	95,01%
6041	DV	RoyPDV	déchets verts du pays Royennais	560 000,00 €	591 103,54 €		
6041	DV	OlePDV	prestation CC Oléron	170 000,00 €	58 265,26 €		
6041	DV	GemPDV	déchets verts Gémozac	10 000,00 €	29 142,39 €		
Gestion plateforme déchets verts Echillais				101 400,00 €	206 410,52 €		
6041	DV	EchPDV	déchets verts du pays Rochelonnais	175 000,00 €	187 970,45 €		
6150	DV	EchPDV	entretien	400,00 €			
6068	DVcomp	EchPDV	sacs de compost	6 000,00 €			
6288	DVcomp	EchPDV	sacs de compost - prestation vivastil	10 000,00 €	8 440,07 €		
UIOM OLERON				106 000,00 €	142 138,00 €	1,40%	134,09%
6358	taxeTGAP	OleUIOM	TGAP	90 000,00 €	137 816,00 €		
617	Env	OleUIOM	Etude d'impact environnementale	4 500,00 €	4 322,00 €		
6161	Fct	OleUIOM	assurance dommages aux biens	7 000,00 €			
63512	Fct	OleUIOM	taxe foncière	4 500,00 €			
UIOM ECHILLAIS				366 900,00 €	314 116,55 €	3,09%	85,61%
ATMO cotisation				11 300,00 €	11 459,09 €		
6281	Env	EchUIOM	ATMO cotisation	11 300,00 €	11 459,09 €		
6281	Fct	EchUIOM	Redevance diagnostic assainissement		94,79 €		
617	Env	EchUIOM	Etude d'impact environnementale	15 000,00 €	2 428,88 €		
6151	Fct	EchUIOM	assurance dommages aux biens	7 500,00 €	8 411,01 €		
6151	Fct	EchSTEP	assurance dommages aux biens plateforme compost	1 500,00 €	1 487,91 €		
63512	Fct	EchUIOM	taxe foncière	92 000,00 €	93 196,00 €		
637	taxeDRIRE	EchUIOM	DRIRE Poitou-Charentes	400,00 €	355,87 €		
6358	taxeTGAP	EchUIOM	TGAP	194 000,00 €	196 683,00 €		
637	TaxeDR	EchUIOM	Taxe sur les déchets réceptionnés	45 000,00 €			
Centre Multifilières				46 000,00 €	9 073,96 €	0,08%	17,55%
6227	MP	SUIOM	fraix d'actes et contentieux	5 000,00 €			
618	MP	SUIOM	Indemnités aux candidats non retenus appel offres	26 000,00 €			
6257	Emp	SUIOM	Repas		194,25 €		
6251	Emp	SUIOM	déplacements		979,71 €		
6251	MP	SUIOM	annonces et insertions	5 000,00 €	90,00 €		
6226	Emp	SUIOM	aide passation emprunt	11 000,00 €	6 810,00 €		
Charges Générales				9 534 100,00 €	9 527 475,68 €	93,79%	99,93%
Subventions				253 840,02 €	253 840,02 €	2,50%	100,00%

LIGNES BUDGETAIRES - SIL

				BUDGET 2012	Réalisé 2012	% réalisation par rapport au budget	
ARTICLE BUDGETAIRE	PRESTATION	SITE	DEPENSES	TOTAUX	TOTAUX	%	
Frais de personnel & Elus							
6411	Pers	Gle	indemnités / cumul d'emplois	55 000,00 €	49 766,83 €	0,90%	88,95%
6531	Elus	Gle	indemnités des élus	52 000,00 €	45 257,39 €		
6533	Elus	Gle	cotisations sociales élus	3 000,00 €	2 816,84 €		
Charges financières							
668	Fct	Gle	autres charges	750,00 €	- €	2,75%	94,55%
Emprunts avant extension							
66111	Emp	Ech	intérêts	150 000,00 €	140 213,91 €		
66112	Emp	Ech	intérêts courus non échus	8 800,00 €	9 662,52 €		
666	Emp	Ech	perles sur change (emprunt F DH)	18 000,00 €	13 710,58 €		
Emprunts UIOM Cléron							
66111	Emp	OleUIOM	intérêts	38 000,00 €	37 770,56 €		
66112	Emp	OleUIOM	intérêts courus non échus	1 500,00 €	2 737,80 €		
Emprunts nouveau centre de traitement							
66111	Emp	SILUIOM	intérêts	95 000,00 €	79 340,75 €		
66112	Emp	SILUIOM	intérêts courus non échus		15 053,86 €		
666	Emp	SILUIOM	commission engagement	3 250,00 €	5 250,00 €		
Charges exceptionnelles							
673	Fct	Gle	Titres annulés sur exercices antérieurs	500,00 €	- €	0,00%	
6711	Fct	Gle	Intérêts moratoires	500,00 €	- €	0,00%	
Dépenses imprévues							
022	Fct	Gle		1 600,00 €	- €	0,00%	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES				10 195 540,02 €	10 158 076,07 €	87%	99,63%
Autofinancement							
6811	AutoF	Ech	Amortissements CAPR / CCSCH	660 000,00 €	658 646,11 €	12,57%	
6811	AutoF	Roymedis	Amortissements Roymon	300,00 €	271,94 €		
6811	AutoF	OleUIOM	Amortissements Cléron / Marennes	802 000,00 €	800 801,80 €		
6811	AutoF	SILUIOM	Amortissements nouveau centre de traitement		311,00 €		
023	AutoF	OleUIOM	différentiel sur emprunt UIOM Cléron 2011	91 710,00 €			
025	AutoF	Gle	Virement section investissement	2 750,00 €			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTALES				11 752 300,02 €	11 619 106,92 €	100%	99%

LIGNES BUDGETAIRES - SIL

				BUDGET 2012	Relevé 2012	% Réalisation par rapport au budget
ARTICLE BUDGETAIRE	PRESTATION	NOTE	RECETTES	TOTAL		%
Cotisations						
7475	Cots	RCA	Cds pays Rochelortais	2 997 910,00 €	2 997 910,00 €	
7475	Cots	SchCC	Cc du sud-Charente	249 090,00 €	249 090,00 €	
7475	Cots	RoyCA	Cds pays Royannais	3 909 920,00 €	3 909 920,00 €	
7475	Cots	OleCA	Cds oléron	2 195 410,00 €	2 195 410,00 €	
7475	Cots	MarCC	CC Marennes	469 790,00 €	469 790,00 €	
7475	Cots	GemCC	CC Gélmozac	319 500,00 €	319 500,00 €	
7475	Cots	SeuCC	CC Seudre & Amoult	206 670,00 €	206 670,00 €	
Cotisations régularisation n-1						
778	CotsReg	SchCC	Cc du sud-Charente	7 423,49 €	7 423,49 €	
778	CotsReg	OleCA	Cds oléron	212 257,91 €	212 257,91 €	
778	CotsReg	MarCC	CC Marennes	83 576,71 €	83 576,71 €	
778	CotsReg	GemCC	CC Gélmozac	24 723,92 €	24 723,92 €	
778	CotsReg	SeuCC	CC Seudre & Amoult	14 612,90 €	14 612,90 €	
Prestation traitement déchets ménagers						
UIOM Echillais						
7062	DMrte	EchUIOM	vente de chaleur SA 721	410 000,00 €	385 835,86 €	
703	DMrte	EchUIOM	vente de fiente		6 922,70 €	
7061	DMxt1	EchUIOM	apporteurs extérieurs	250 000,00 €	196 292,81 €	
778	DM	EchUIOM	Avoirs sur TP et CFE/CPAE		579 527,74 €	
Centre transfert Médis						
7061	DMxt1	Roymedis	apporteurs extérieurs		51 627,46 €	
7061	DMxt1	Roymedis	2011		52 669,06 €	
UIOM Oléron						
703	DMrte	OleUIOM	Vente acier machefes E46	35 000,00 €		
7061	DMxt1	OleUIOM	campings Oléron apporteurs extérieurs	119 000,00 €	145 260,50 €	
Prestation déchets verts						
7063	DMxt1	EchPOV	apporteurs extérieurs	10 000,00 €	33 749,32 €	
Produits				815 000,00 €	1 544 879,07 €	13,14%
Participations				10 740 846,93 €	10 740 846,93 €	85,82%
Charges financières						
7473	Emp	EchUIOM	subvention Conseil Général	129 410,00 €	129 410,00 €	100,00%
Recettes exceptionnelles						
7711	MP	SUIOM	Dépôts et pénalités		750,00 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT RELES				11 685 256,93 €	12 315 806,60 €	100%
Opérations d'Ordre						
777	OO	EchUIOM	amortissement subventions investissement	4 670,00 €	4 667,00 €	
777	OO	OleUIOM	amortissement subventions investissement oda de	58 670,00 €	51 531,00 €	
Excédent de fonctionnement reporté				3 703,10 €	- €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTALES				11 752 300,02 €	12 371 884,60 €	107%

AFFECTATIONS DE RESULTATS 2012 (Documents fournis par le SIL)

BUDGET SIL	
Section de Fonctionnement	
Recettes	12 571 884,60 €
Dépenses	11 618 106,92 €
Résultat de fonctionnement de l'année	953 777,68 €
Résultat antérieur	3 703,10 €
Résultat à affecter au 31/12/ 2012	957 480,78 €
Section d'Investissement	
Recettes	6 527 687,39 €
Dépenses	2 571 883,62 €
Résultat d'investissement de l'année	3 955 803,77 €
Résultat antérieur	273 431,56 €
Résultat à affecter au 31/12/ 2012	4 229 235,33 €
Restes à Réaliser	
Recettes	- €
Dépenses	- €
Solde des RAR	- €
Besoin net d'investissement	- €
Affectation du résultat de fonctionnement	
Réserves pour couvrir le besoin net d'investissement	- €
Réserves pour autofinancement	92 460,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	865 020,78 €

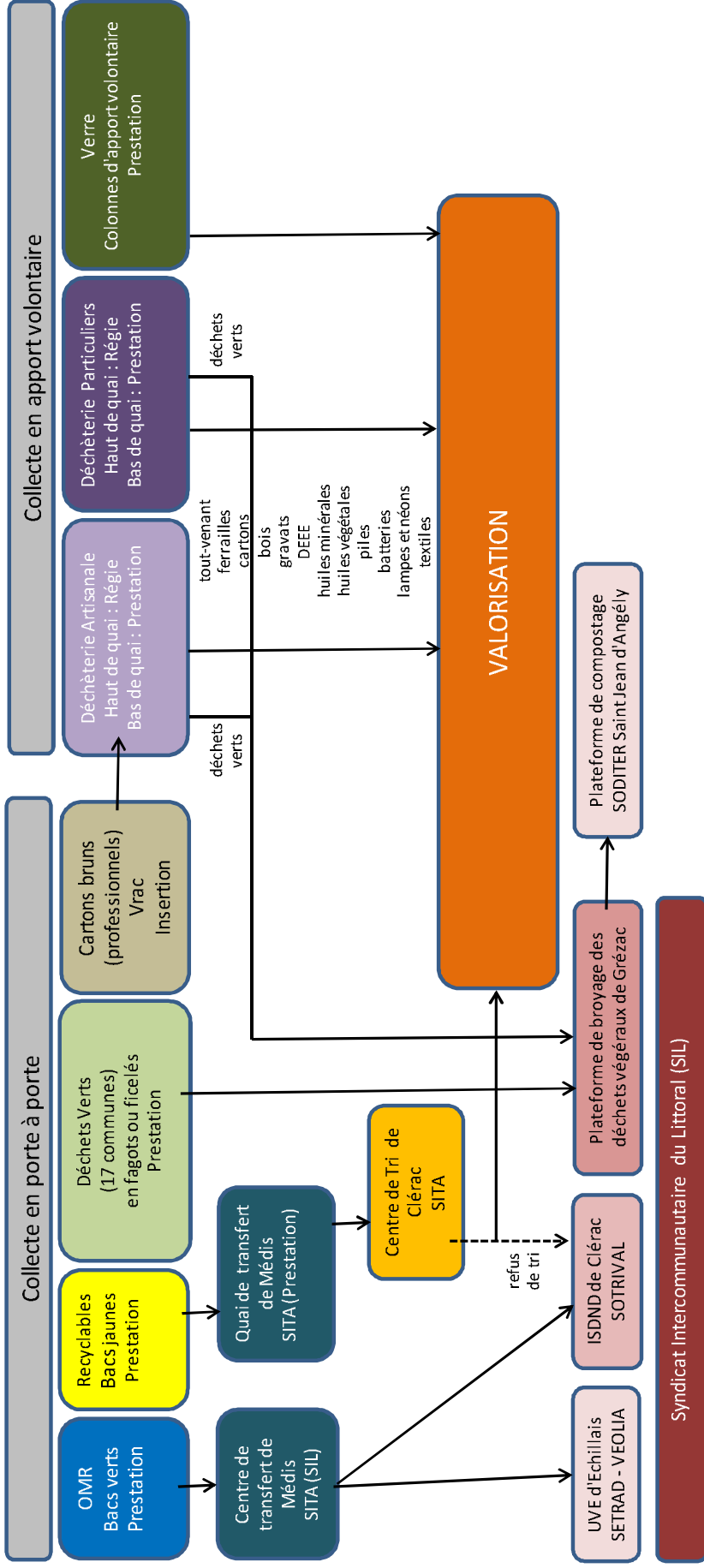
Annexes

Annexe 1.	Population de la CARA.....	29
Annexe 2.	Schéma organisationnel de la gestion des déchets sur la CARA	30
Annexe 3.	Indicateurs bacs à couvercle vert – ordures ménagères.....	31
Annexe 4.	Tonnages mensuels ordures ménagères - 2012.....	31
Annexe 5.	Indicateurs bacs à couvercle jaune – déchets recyclables	32
Annexe 6.	Tonnages mensuels déchets recyclables – 2012	32
Annexe 7.	Communes concernées par la collecte des déchets verts en porte à porte	33
Annexe 8.	Tonnages mensuels déchets verts collectés en porte à porte – 2012	33
Annexe 9.	Tonnages mensuels verre collectés en apport volontaire – 2012.....	34
Annexe 10.	Tonnages des catégories de DEEE par déchèterie - 2012	34
Annexe 11.	Tonnages mensuels déposés en déchèteries des particuliers 2012	35
Annexe 12.	Rotations mensuelles en déchèteries des particuliers 2012	35
Annexe 13.	Tonnages déposés par déchèteries des particuliers	36
Annexe 14.	Tonnages mensuels déposés en déchèterie artisanale 2012.....	36
Annexe 15.	Rotations mensuelles en déchèterie artisanale 2012	37
Annexe 16.	Autocollants bacs.....	38

Annexe 1. Population de la CARA

Communes	Population municipale au 01/01/2012	Répartition par commune
ARCES /GIRONDE	638	0.9%
ARVERT	3 100	4.2%
BARZAN	450	0.6%
BOUTENAC-TOUVENT	199	0.3%
BREUILLET	2 600	3.5%
BRIE s/MORTAGNE	261	0.4%
CHAILLEVETTE	1 390	1.9%
CHAY (LE)	729	1.0%
CHENAC-ST-SEURIN-D'UZET	604	0.8%
COZES	1 973	2.7%
EGUILLE s/SEUDRE (L')	904	1.2%
EPARGNES	808	1.1%
ETAULES	2 282	3.1%
FLOIRAC	326	0.4%
GREZAC	776	1.0%
MATHES (LES)	1 719	2.3%
MEDIS	2 698	3.6%
MESCHERS s/GIRONDE	2 747	3.7%
MORNAC s/SEUDRE	827	1.1%
MORTAGNE s/GIRONDE	1 027	1.4%
ROYAN	18 259	24.5%
ST-AUGUSTIN	1 219	1.6%
ST-GEORGES-DE-DIDONNE	5 055	6.8%
ST-PALAIS s/MER	3 926	5.3%
ST-ROMAIN s/GIRONDE	50	0.1%
ST-SULPICE-DE-ROYAN	2 746	3.7%
SAUJON	6 636	8.9%
SEMUSSAC	1 998	2.7%
TALMONT s/GIRONDE	81	0.1%
TREMBLADE (LA)	4 522	6.1%
VAUX s/MER	3 835	5.2%
TOTAL	74 385habitants	

Annexe 2. Schéma organisationnel de la gestion des déchets sur la CARA



Annexe 3. Indicateurs bacs à couvercle vert – ordures ménagères

BACS VERTS ORDURES MENAGERES LIVRES EN 2012

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL	%
120 litres	26	67	103	66	40	66	86	101	79	88	33	62	817	95.56
240 litres	0	4	2	0	0	0	1	1	1	0	6	1	16	1.87
340 litres	1	0	0	0	0	0	3	1	0	0	3	2	10	1.17
660 litres	0	0	4	2	0	0	0	2	0	0	1	3	12	1.40
TOTAL	27	71	109	68	40	66	90	105	80	88	43	68	855	100

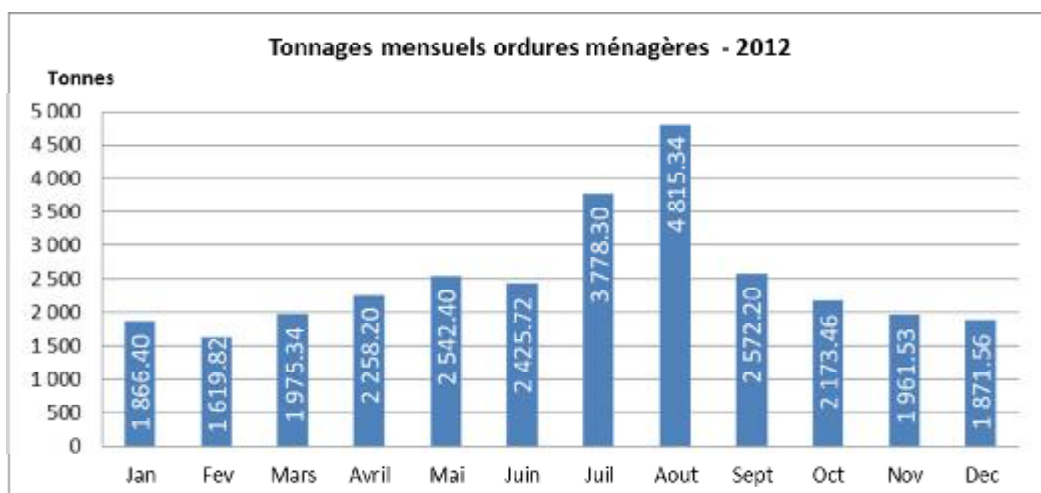
BACS VERTS ORDURES MENAGERES VOLES EN 2012

mois volume	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	total	%
120 litres	7	19	10	15	4	20	27	27	40	24	13	16	222	93.67
240 litres	0	0	1	1	0	0	2	4	4	1	1	0	14	5.91
360 litres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
660 litres	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0.42
total	7	19	11	16	4	20	30	31	44	25	14	16	237	100

BACS VERTS ORDURES MENAGERES CASSES EN 2012

mois volume	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	total	%
120 litres	9	25	50	38	20	37	27	45	56	56	22	66	451	89.84
240 litres	3	1	1	1	2	4	4	9	1	2	5	1	34	6.77
360 litres	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	0	5	1.00
660 litres	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	4	4	12	2.39
total	13	27	51	41	22	42	32	55	58	58	32	71	502	100

Annexe 4. Tonnages mensuels ordures ménagères - 2012



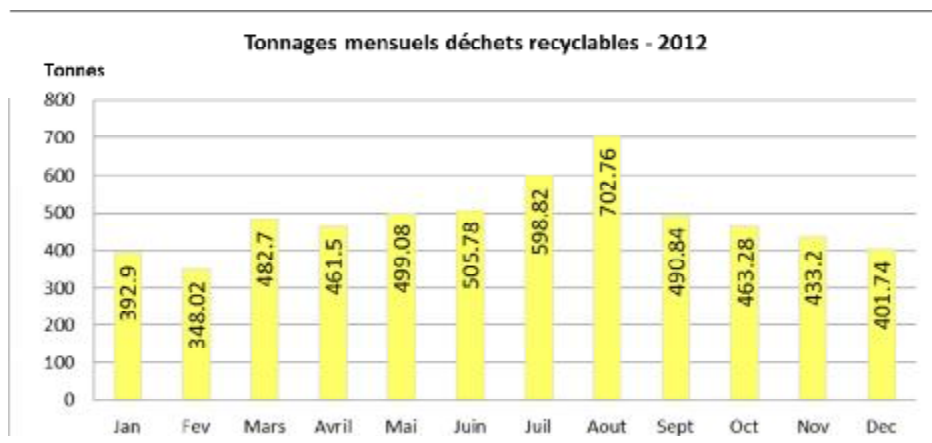
Annexe 5. Indicateurs bacs à couvercle jaune – déchets recyclables

BACS JAUNES EMBALLAGES MENAGERS LIVRES EN 2012														
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	TOTAL	%
120 litres	92	111	112	71	31	77	103	114	86	90	45	65	997	96.14
240 litres	1	4	2	0	1	0	0	1	1	0	6	1	17	1.64
360 litres	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	3	0.29
360 litres operculés	5	0	0	1	0	1	0	0	0	1	2	2	12	1.16
660 litres operculés	1	0	2	0	0	0	0	4	0	0	1	0	8	0.77
TOTAL	99	115	116	72	32	78	105	120	87	91	54	68	1037	100

BACS VERTS EMBALLAGES MENAGERS VOLES EN 2012														
mois volume	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	total	%
120 litres	9	10	8	12	2	7	11	16	21	10	12	5	123	96.09
240 litres	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	4	3.13
360 litres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
360 litres operculés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
660 litres operculés	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0.78
total	9	10	8	12	2	8	12	18	21	11	12	5	128	100

BACS JAUNES EMBALLAGES MENAGERS CASSES EN 2012														
mois volume	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	total	%
120 litres	4	11	11	5	0	5	9	15	7	14	6	12	99	93.40
240 litres	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	4	3.77
360 litres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
360 litres operculés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0.94
660 litres operculés	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	1.89
total	4	12	11	5	0	5	9	17	9	14	8	12	106	100

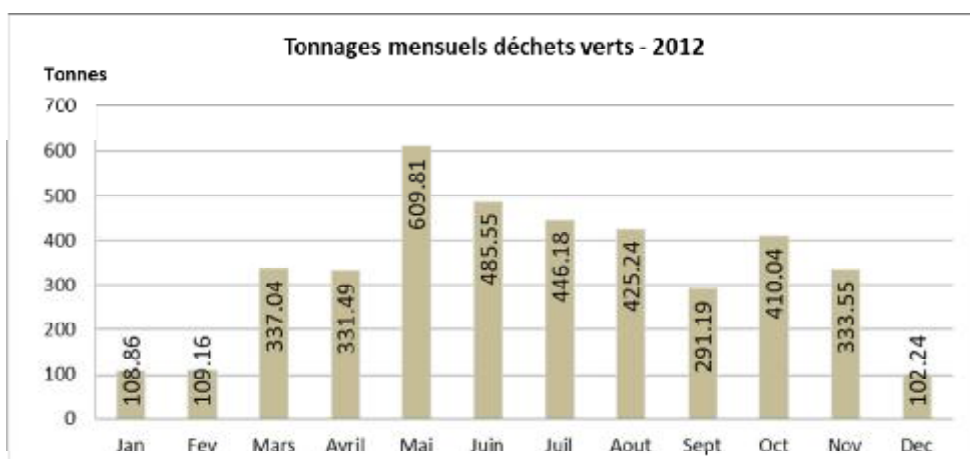
Annexe 6. Tonnages mensuels déchets recyclables – 2012



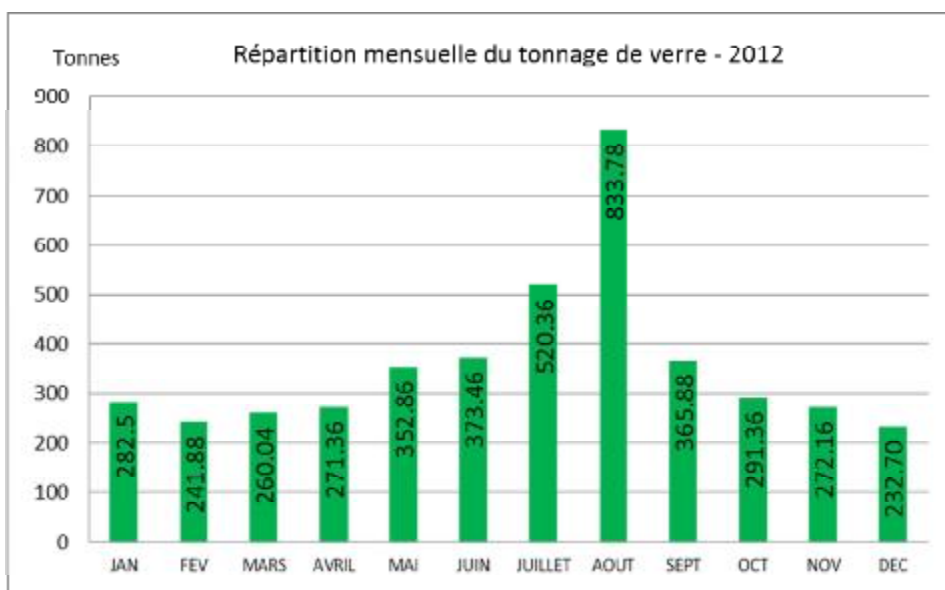
Annexe 7. Communes concernées par la collecte des déchets verts en porte à porte

Communes	Population INSEE
EGUILLE s/SEUDRE (L')	904
ETAULES	2 282
MATHES (LES)	1 719
MEDIS	2 698
MESCHERS s/GIRONDE	2 747
MORNAC s/SEUDRE	827
MORTAGNE s/GIRONDE	1 027
ROYAN	18 259
ST-AUGUSTIN	1 219
ST-GEORGES-DE-DIDONNE	5 055
ST-PALAIS s/MER	3 926
ST-SULPICE-DE-ROYAN	2 746
SAUJON	6 636
SEMUSSAC	1 998
TALMONT s/GIRONDE	81
TREMLADE (LA)	4 522
VAUX s/MER	3 835
TOTAL HABITANTS	60 481

Annexe 8. Tonnages mensuels déchets verts collectés en porte à porte – 2012



Annexe 9. Tonnages mensuels verre collectés en apport volontaire – 2012

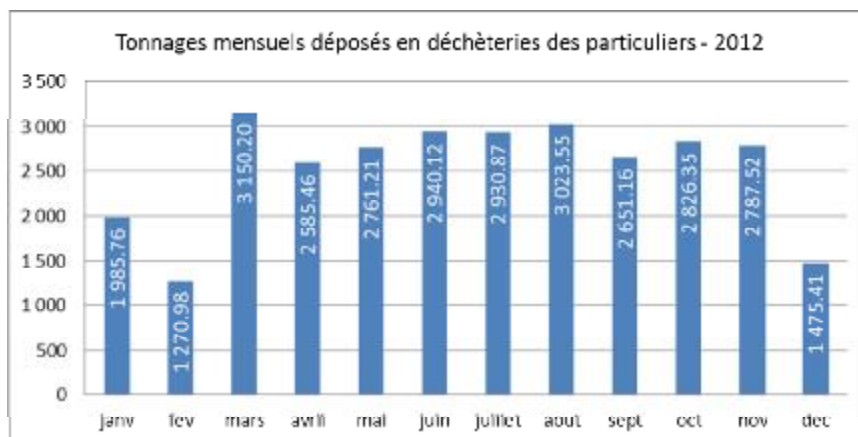


Annexe 10. Tonnages des catégories de DEEE par déchèterie - 2012

DECHETERIE	GEM hors froid	GEM froid	Ecrans	PAM	TOTAL
Royan	30.25	38.45	52.76	59.88	181.34
La Tremblade	19.55	21.45	20.89	22.25	84.14
Chaillevette	19.15	17.55	16.64	25.13	78.46
Saujon	17.30	12.15	16.39	22.38	68.22
Arces-sur-Gironde	11.85	11.40	10.26	16.48	49.99
Grézac	8.05	7.25	9.76	12.51	37.57
Brie sous Mortagne	2.65	2.20	1.88	2.63	9.35
TOTAL 2012	108.80	110.45	128.55	161.25	509.05
Total rappel 2011	122.52	99.85	185.57	226.66	634.60

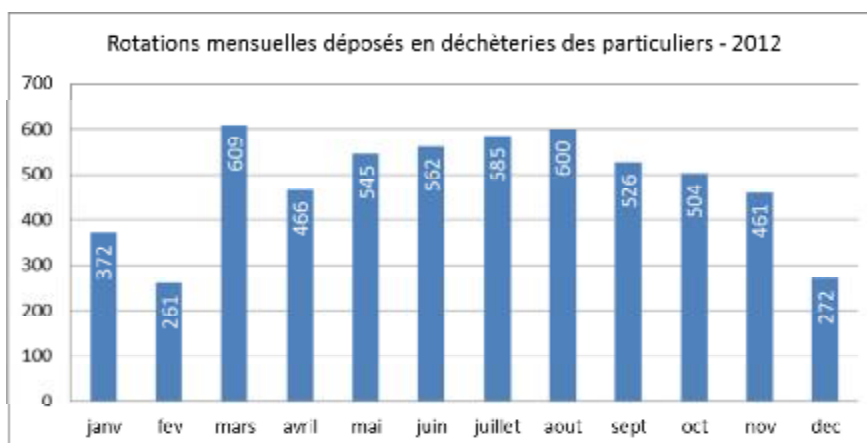
Annexe 11. Tonnages mensuels déposés en déchèteries des particuliers 2012

Déchèteries Particuliers 2012 - Tonnes	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
DECHETS VERTS	887.40	561.00	1 632.00	1 111.80	1 315.80	1 591.20	1 514.70	1 489.20	1 407.60	1 422.90	1 351.50	729.30	15 014.40
GRAVATS	398.70	296.60	723.70	663.20	677.80	559.60	653.40	632.10	550.30	520.50	590.60	352.30	6 618.80
TOUT VENANT	574.26	308.00	618.12	633.18	569.64	624.72	569.80	688.00	542.34	715.08	655.04	319.79	6 817.97
CARTONS	27.74	24.70	32.70	37.86	36.04	32.54	39.86	43.83	27.68	40.16	27.66	23.38	394.15
BOIS	52.30	44.58	77.12	74.16	91.29	70.85	85.51	92.40	63.70	72.05	105.50	18.04	847.50
FERRAILLES	45.36	36.10	66.56	65.26	70.64	61.21	67.60	78.02	59.54	55.66	57.22	32.60	695.77
TOTAL	1 985.76	1 270.98	3 150.20	2 585.46	2 761.21	2 940.12	2 930.87	3 023.55	2 651.16	2 826.35	2 787.52	1 475.41	30 388.59



Annexe 12. Rotations mensuelles en déchèteries des particuliers 2012

Déchèteries Particuliers 2012 - Rotations	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
DECHETS VERTS	174	110	320	218	258	312	297	292	276	279	265	143	2944
GRAVATS	40	27	59	55	66	57	71	67	58	50	51	32	633
TOUT VENANT	102	80	153	122	141	137	148	160	131	118	92	65	1449
CARTONS	27	24	34	33	35	17	25	29	23	24	22	16	309
BOIS	10	6	16	12	17	13	17	21	14	11	10	4	151
FERRAILLES	19	14	27	26	28	26	27	31	24	22	21	12	277
TOTAL	372	261	609	466	545	562	585	600	526	504	461	272	5763

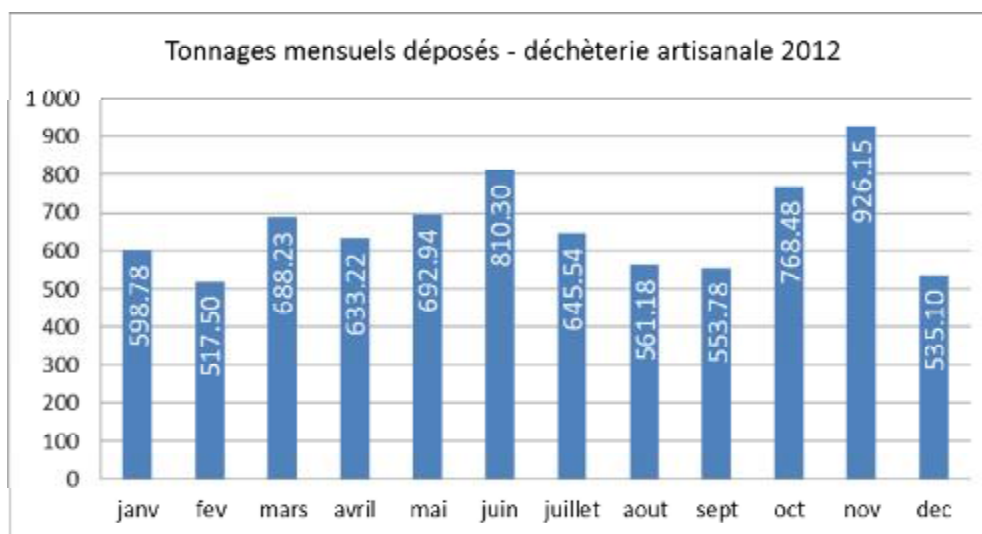


Annexe 13. Tonnages déposés par déchèteries des particuliers

Déchèteries Particuliers 2012 - Tonnage par site	Arces	Brie	Chaillevette	Grézac	La Tremblade	Royan	Saujon	TOTAL
DECHETS VERTS	1 336	87	2 499	1 097	2 514	5 732	1 749	15 014
GRAVATS	600	50	1 017	454	1 039	2 428	1 031	6 619
TOU VENANT	588	78	1 139	461	1 174	2 501	876	6 818
CARTONS	33	5	57	24	66	152	57	394
BOIS	90	5	136	66	202	236	113	848
FERRAILLES	52	14	87	53	153	263	73	696
TOTAL	2 699	237	4 936	2 156	5 149	11 313	3 899	30 389

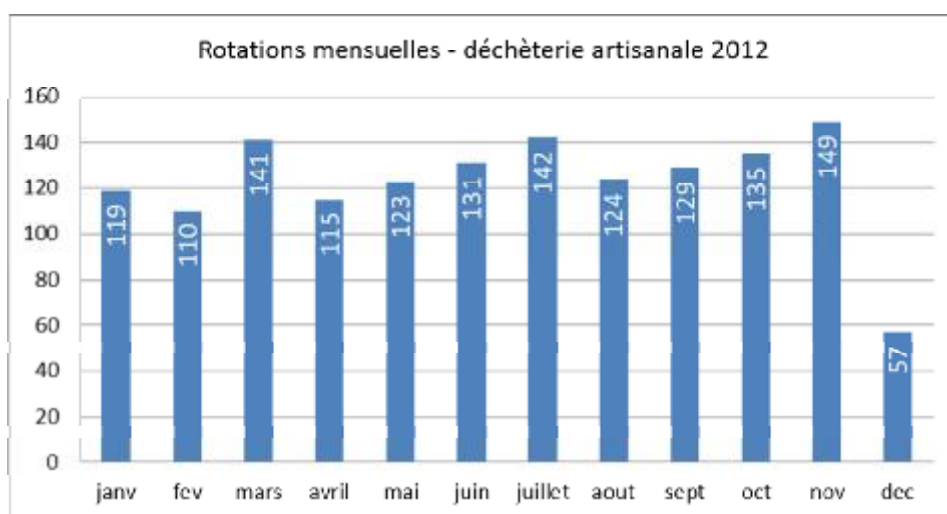
Annexe 14. Tonnages mensuels déposés en déchèterie artisanale 2012

Déchèterie artisanale 2012 - Tonnes	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
DECHETS VERTS	164.36	68.46	94.86	120.04	164.66	185.22	154.78	93.24	110.54	270.30	321.30	188.70	1 936.46
GRAVATS	206.00	225.40	384.75	324.30	320.10	352.70	195.00	176.40	258.30	270.50	406.30	180.40	3 300.15
TOU VENANT	180.60	163.72	144.44	121.72	147.26	200.74	209.92	206.18	116.62	163.58	147.00	129.96	1 931.74
CARTONS	31.30	33.24	46.68	52.54	53.74	48.86	67.04	73.32	53.00	42.10	39.97	33.08	574.87
BOIS	12.70	21.46	12.46	12.00	2.58	18.36	14.44	9.82	10.38	17.58	8.60	0.00	140.38
FERRAILLES	3.82	5.22	5.04	2.62	4.60	4.42	4.36	2.22	4.94	4.42	2.98	2.96	47.60
TOTAL	598.78	517.50	688.23	633.22	692.94	810.30	645.54	561.18	553.78	768.48	926.15	535.10	7 931.20



Annexe 15. Rotations mensuelles en déchèterie artisanale 2012

Déchèterie Artisanale 2012 - Rotations	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
DECHETS VERTS	47	29	44	33	34	45	47	34	46	53	63	2	477
GRAVATS	22	22	37	29	30	31	19	18	25	24	32	16	305
TOUT VENANT	34	34	36	33	35	32	46	38	33	32	32	24	409
CARTONS	11	19	17	17	19	16	24	24	20	20	19	14	220
BOIS	3	4	5	2	3	5	4	9	3	4	2	0	44
FERRAILLES	2	2	2	1	2	2	2	1	2	2	1	1	20
TOTAL	119	110	141	115	123	131	142	124	129	135	149	57	1475



Annexe 16. Autocollants bacs



Autocollant Adresse Producteur



Autocollant Pas de verre dans ce bac



Autocollant Consignes Bac vert



Autocollant Consignes Bac jaune



Autocollant Manifestation



Autocollant Gros Producteur



Autocollant Redevance Spéciale : Administrations & Associations



Autocollant Redevance Spéciale : Professionnels



Autocollant Refus de collecte sur bacs jaunes



Autocollant Refus de collecte (tous producteurs confondus)



**AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE**

ÉCOLOGIE URBAINE